INTERNATIONAL

L'ACTUEL

Le magazine de l'économie et du partenariat international

N° 230 Février 2022 - 150 DA

www.lactuel.dz

Energie

Ciel dégagé pour le secteur des hydrocarbures

Sonatrach

Penser local
et viser international

GCB

Une entreprise au service
de la relance industrielle nationale

L 22230 - 02 - A - 150 DA - DZ

SOCIÉTÉ NATIONALE DE GÉNIE-CIVIL & BÂTIMENT

GCB Spa, Filiale du Groupe SONATRACH

www.gcb.dz

DES HOMMES... UN MÉTIER... UNE PASSION.

GCB, spa
FILIALE DU GROUPE SONATRACH

Prolongement Boulevard de l'ALN, B.P 110, Boumerdès Ville, 35000

Tél.: (+213) (0) 24 79 76 88 - Fax: (+213) (0) 24 79 76 75 - E-mail : contact@gcb.dz

Édito

Au-delà de l'euphorie !

Sonatrach, autrement dit la major africaine, avait réussi en 2021 à réaliser des exportations en hydrocarbures d'une valeur dépassant les 34,5 milliards USD (contre 20 mds USD en 2020). Avec une crise qui n'a que trop duré, cette *« bouffée d'oxygène »* est une aubaine inespérée car la hausse fait bien les affaires de l'Algérie.

Avec un prix du baril qui continue de flirter avec un sommet historique, qui pourrait atteindre les 100 dollars prochainement et ce, pour la première fois depuis 2014, autant dire que c'est l'euphorie financière qui est assurée, du moins concernant le premier trimestre 2022. Aussi, les prix du pétrole brut pourraient grimper encore à 125 dollars le baril en 2022, voire à 150 dollars en 2023, estime, pour sa part, la banque d'investissement JP Morgan dans son rapport des perspectives 2022.

Ainsi, et comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, cette amélioration de la manne pétrolière a permis une certaine stabilisation des réserves de change à plus de 44 milliards de dollars à fin septembre 2021, un fait notable après une baisse ininterrompue depuis 2013. Cela dit, dans le contexte socio-économique et financier actuel, la question pertinente qui se pose est de savoir si les pouvoirs publics sont en mesure de s'en sortir à bon escient ?

L'enjeu est de soutenir vaille que vaille une politique sociale plus équilibrée, notamment avec les prochaines augmentations des salaires des fonctionnaires et parallèlement injecter de l'argent frais dans les projets de la relance économique, sachant aussi que les pouvoirs publics auront les coudées franches puisqu'ils n'auront pas le FMI sur le dos■

L. K.

Vu ailleurs... en images

Des scientifiques russes transforment les masques usagés en... composants de batteries

Les milliards de masques utilisés depuis le début de la pandémie pourraient fournir la matière première nécessaire pour construire des batteries ! Une équipe de chercheurs russes de l'Université nationale des sciences et de la technologie MISIS, basée à Moscou, a mis au point une solution pour recycler les masques… en composants de batteries.

Pfizer a doublé son bénéfice net en 2021 à 22 milliards de dollars

La firme pharmaceutique américaine a vu son bénéfice net plus que doubler en 2021, pour atteindre un montant de 22 milliards de dollars. La vente de vaccins à ARN messager a généré un chiffre d'affaires de 36,8 milliards de dollars. Alors que son prix avait chuté à un peu moins de 28 dollars en mars 2020, l'action Pfizer s'échange actuellement à 53 dollars, faisant de la firme le grand gagnant économique de la pandémie.

Le plus long tunnel « immergé » au monde

Un tunnel routier et ferroviaire reliera Puttgarden, à la pointe de la presqu'île allemande du Femern, au port danois de Rodby en 10 minutes en voiture et 7 minutes en train contre une heure de ferry actuellement. L'ouverture de ce mégaprojet d'un montant de 7,4 milliards d'euros est prévue pour 2029.

Record de trafic et de recettes pour le Canal de Suez

En 2021, quelque 1,27 milliard de tonnes de marchandises ont transité par le Canal de Suez, rapportant 6,3 milliards de dollars en droit de passage, soit 13% de plus que l'année précédente, ce qui représente environ 10% du commerce maritime mondial.

Un fermier turc équipe ses vaches avec des casques de réalité virtuelle pour qu'elles produisent plus de lait

Des lunettes high-tech, qui permettent de simuler des paysages, projettent de vastes prairies aux vaches pendant qu'elles mangent leur foin dans un hangar. L'objectif étant, bien sûr, de leur faire croire qu'elles broutent au grand air. Le tout avec de la musique classique en fond sonore. Oui, vous avez bien lu et ceci n'est pas une blague !

Exportations record pour l'agroalimentaire américain en 2021

172,2 milliards de dollars est le montant record atteint par les exportations américaines de produits agricoles et alimentaires en 2021. Ce sont 23% de plus que pendant l'année 2020, ralenties par le début de la pandémie, mais c'est surtout 10% de plus que le précédent record de 2014.

SOMMAIRE n° 230 - Février 2022

EDITO

Au-delà de l'euphorie !

Avec un prix du baril qui continue de flirter avec un sommet historique, qui pourrait atteindre les 100 dollars prochainement et ce, pour la première fois depuis 2014, autant dire que c'est l'euphorie financière qui est assurée, du moins concernant le premier trimestre 2022.

8 Projets d'investissement en suspens
Vers l'accélération des régularisations

10 Crise des denrées alimentaires de base et justifications du gouvernement
Analyse critique

12 Augmentation des salaires et hausse des prix
Le pouvoir d'achat toujours en difficulté

14 Interview de Hacène Menouar, président de l'Association nationale El Aman pour la protection des consommateurs :
« La réduction de l'IRG est une mesure insuffisante »

16 Diversification économique
La micro-entreprise comme levier de croissance

18 Importation de chaînes de production rénovées
Une « arme à double tranchant »

20 Le fléau de la spéculation gagne les médicaments
Quelle riposte des pouvoirs publics ?

22 Réglementation de change
La Banque d'Algérie envoie un signal fort aux opérateurs

24 Finance islamique
Quelle perspective de développement ?

26 Hydrocarbures
2021, une année prolifique pour l'Algérie !

28 Promotion du contenu local et intégration nationale
Sonatrach prend ses responsabilités !

30 Prix du pétrole
Les facteurs d'une reprise vigoureuse

32 Interview de Francis Perrin, directeur de recherche à l'IRIS (Paris) :
Le monde aura besoin d'une croissance importante des investissements pétroliers et gaziers

34 Production de gaz naturel
L'Algérie revoit ses ambitions à la hausse

36 Economie de l'hydrogène
L'Algérie « en pole position » pour conquérir le marché international

40 GCB
Une entreprise au service de la relance industrielle nationale

44 Zlecaf
Commerce extérieur, un levier privilégié

46 Tournée des investisseurs américains en Algérie
« Déminer » le terrain dans le contexte d'un investissement gagnant-gagnant

48 Marché de l'automobile
Les prémices de la cherté consacrée

50 Interview de Mme Messaoudi, directrice générale d'AD Vision :
« Le SEER 2022 sera une vitrine de choix aux énergies renouvelables »

52 Les influenceurs comme nouveau mode de publicité et de promotion
Attention à l'arnaque !

56 Crise ukrainienne
Diplomatie vs confrontation

58 Portrait : Walid Ghanemi
Jeune entrepreneur, dynamique et innovant

Les Nouvelles Revues Algériennes
R.C. : 99B 0008985
I.S.S.N.: 1.111.1054

Rédaction / Administration :
Lot. Ben Achour Abdelkader Villa n° 27
Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
Site web : www.lactuel.dz
e-mail : redac@actuel-dz.com
l.actuel@gmail.com

Directeur de la publication :
MOHAMED KESSACI

Directeur / Gérant :
LAKHDAR KESSACI

Rédaction :
AHMED BENALIA
RABAH KARALI
KHEIREDDINE BATACHE
FATIHA AMALOU
ABDELLAH BOURIM
HAMID MERZOUK
BOUGHAZI SMAIL

Correction :
WASSIM AHLEM

Abonnements & Publicité :
KAHINA DEBOUZ - SAAD
OMAR HINA

Direction technique et P.A.O. :
DJAMEL ATMANI
SALIM RABIAI

Régie Publicitaire et Abonnements :
Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - ALGER
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
et ANEP Régie presse
1, rue Pasteur - Alger

Impression : Imprimerie Ed diwan

Distribution Centre par :
ETS BOUNAB Nasreddine

Dépôt légal : Février 2022

Les manuscrits, photographies, illustrations ou tout autre document adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Projets d'investissement en suspens

Vers l'accélération des régularisations

Déblocage. Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a appelé, selon un communiqué de son département, les membres de la Commission nationale de suivi des projets d'investissement en suspens à *« redoubler d'efforts pour accélérer le traitement des dossiers des projets restants, au nombre de 361 »*.

La question de l'investissement a toujours été au centre du développement de l'économie nationale. Confronté à des obstacles de différentes natures, l'investissement subit, notamment, les lenteurs bureaucratiques. De nombreux projets étaient bloqués pour différentes raisons. L'ampleur du phénomène a même incité les pouvoirs publics à se pencher activement sur la question. Le président de la République avait même ordonné de traiter les dossiers qui sont à l'arrêt ou en suspens.

Durant ce début du mois de février, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a présidé, au siège de son département ministériel, une réunion de la Commission nationale de suivi des projets d'investissement en suspens. Cette rencontre a été consacrée à la définition des mécanismes de régularisation de la situation des projets d'investissement restants.

Le ministre a appelé, selon un communiqué de son département, les membres de la Commission à *« redoubler d'efforts pour accélérer le traitement des dossiers des projets restants au nombre de 361 »*. Ahmed Zeghdar a, en outre, salué les efforts de cette Commission qui, en un temps record, a pu lever les obstacles sur 503 projets sur un total de 864 en suspens recensés à ce jour.

Des obstacles multiples

Les projets d'investissement en suspens sont confrontés à de nombreux obstacles. Parmi ces derniers, citons les projets à réaliser sur des terrains à vocation agricole, les défauts de raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau et de gaz, l'absence des permis de construire et des problèmes liés à la conformité des bâtisses qui recevront les projets en question. D'autres projets en souffrance sont confrontés à des questions bureaucratiques, financières voire dans certains cas techniques.

Il convient de souligner qu'une fois les lenteurs levées, la Commission nationale, composée des secrétaires généraux de dix secteurs ministériels (Industrie, Intérieur, Agriculture, Finances, Industrie pharmaceutique, Environnement, Habitat, Énergie, Ressources en eau et Tourisme), se chargera de l'accompagnement desdits projets d'investissement dont la réalisation est inachevée. Pour rappel, le président de la République a ordonné la levée de tous les obstacles liés aux différents projets d'investissement. *« Il est inconcevable de geler des projets faute d'autorisations administratives malgré la mobilisation de milliards pour leur réalisation, c'est là "un comportement antipatriotique" »*, avait déclaré le président de la République, M. Tebboune, à l'ouverture des travaux de la conférence nationale de la relance industrielle.

Il a annoncé à cette occasion l'existence d'un bureau spécial auprès du médiateur de la République, traitant de manière directe avec le président de la République, qui reçoit les doléances des investisseurs lésés■

S. B.

ISO 9001:2015
Management
system

www.tuv.com
ID 9108649708

Sarl LIFTAL est un des leaders dans la fabrication des élingues câbles, chaines, sangles et système de levage en Algérie.

Hai Mekhadma à coté de Dar El Moualem Bp 862
Mekhadma Ouargla Algérie

(Tel) 029 71 65 42/43/44

(Mob) 0770 94 28 39

www.liftal-sling.com

liftal_sling@yahoo.fr

liftal.sarl@gmail.com

Crise des denrées alimentaires de base et justifications du gouvernement

Analyse critique

Ambiguïté. Depuis l'ouverture de l'économie algérienne sur l'économie de marché tant prônée par les gouvernements successifs depuis le début des années 1990, jamais le pays n'a connu une pénurie aussi aiguë en denrées alimentaires que celle de la fin 2021 et qui a jeté ses tentacules même sur 2022.

Une crise dont les responsabilités sont en ballotage entre des commerçants qui font face à des citoyens en colère, et qui ne cessent de pointer un doigt accusateur vers leurs réseaux de production et de distribution, et des producteurs qui assurent que le programme de production n'a jamais été interrompu et continue à fournir le marché de façon régulière.

Une situation aussi complexe qu'ambiguë, surtout depuis la prise de contrôle des réseaux d'importation et de distribution par le secteur informel qui a connu une prolifération sans précédent, et devant lequel le gouvernement reste, pour le moment, complètement désarmé. Toutes les mesures qui ont été prises pour imposer les documents commerciaux, tels que l'établissement des factures ou chèques, pour la vente et l'encaissement, ont échoué jusqu'à présent. Devant cet état de fait et pour venir à bout de cette crise, le président de la République a décidé en personne, fin 2021, de durcir les mesures relatives à la spéculation et à la provocation de la pénurie des principaux produits alimentaires, notamment le lait et l'huile de table. Des mesures sans précédents, à la mesure de la pénurie sans précédent qui frappe les citoyens de plein fouet, allant jusqu'à 30 ans de prison, voire l'emprisonnement à perpétuité.

Traquer les spéculateurs là où ils se trouvent

Au vu de la persistance de la pénurie, les services de sécurité compétents ont reçu le feu vert pour entamer des enquêtes approfondies, en coordination avec les services des directions du commerce, pour démasquer les réseaux qui activent à travers toutes les wilayas du pays pour acquérir d'énormes quantités de divers produits alimentaires, en particulier l'huile de table et la farine, à des fins de stockage illicite pour provoquer la pénurie et l'augmentation des prix de ces denrées.

Le Parlement a constitué, à cet effet, une commission chargée d'enquêter sur cette crise au niveau des magasins de détail et des points de vente, en particulier la crise de l'huile qui a pris des proportions alarmantes et complètement hors du contrôle des services compétents, après le constat fait de la contrebande vers les pays voisins, la Tunisie en particulier. De plus, l'enquête parlementaire a été jusqu'à l'interrogation des ministres sous la compétence desquels la production ou la vente de ces denrées est effectuée, à savoir le Commerce, l'Agriculture et l'Industrie. Les réponses ne se sont pas faites attendre, le ministre du Commerce a lié la rareté sur le marché à trois facteurs : la mesure d'imposition de la facturation, entrée en vigueur en 2021, le taux croissant de la contrebande vers les pays voisins et *« la ruée des citoyens »* sur ces aliments à la moindre rumeur de pénurie.

Des arguments qui ne tiennent pas la route !

Le ministre du Commerce considère, ainsi, la ruée vers le stockage comme un facteur principal de pénurie. Il s'appuie, pour étayer ses dires, sur des photos et des vidéos montrant de grands magasins et espaces commerciaux pris d'assaut par des citoyens venus s'approvisionner en grandes quatités, craignant, selon lui, la pénurie.

Des arguments qui, semble-t-il, n'ont pas pu convaincre la commission d'audition, puisque les membres du Parlement ont estimé que la facturation

et le stockage ne sont pas des *« justifications suffisantes »*. Cela d'autant plus que le stockage, suivant leurs chiffres, ne représente que 15 à

20% des causes de la crise. Par ailleurs, la question de la facturation obligatoire est une mesure qui devrait être progressive, avec une mise en œuvre d'un climat approprié, par exemple par la généralisation de la numérisation, des encouragements fiscaux…, d'autant plus que les commerçants considèrent le système de facturation comme une mesure plus punitive qu'économique.

Le rapport final de la Commission d'enquête de l'Assemblée populaire nationale a révélé que *« de graves excès ont affecté les marchés alimentaires algériens et ont perturbé l'offre et la demande ces dernières semaines »*. Ceux-ci se résument en quelques points : les fausses déclarations du volume de stock d'aliments de base par les producteurs qui ont fourni des chiffres irréels sur leur abondance, la réticence des commerçants à se soumettre au système de facturation et l'ignorance des lois, ceci en plus de l'exercice du monopole par une large partie des distributeurs. Selon le rapport d'enquête, le manque de sensibilisation des ministères concernés sur la question de la facturation est responsable d'une partie de la crise, avec des cas de commerçants qui ignorent que les taxes sont imposées uniquement sur la valeur ajoutée et non pas sur le prix total, ce qui soulève en soi des questionnements. Parmi les points enregistrés au niveau du rapport final, et qui restent à éclaircir par les autorités, il y a la nouvelle loi spéculative, dont les modalités d'application sont encore méconnues par tous les opérateurs dans le marché. En effet, les sanctions qui sont encourues par les spéculateurs ont provoqué la crainte des commerçants, selon leurs dires, en cas de surstock, ce qui est souvent le cas. Cette situation permet de renforcer d'une façon accentuée les pratiques frauduleuses actuelles, selon les représentants des commerçants.

Enfin, il y a la question de l'indemnisation des producteurs de l'huile brute, décidée par les autorités pour contrecarrer les tentatives d'augmentation des prix à la vente par les commerçants, dont les modalités n'ont pas encore vu le jour, ce qui a poussé certains producteurs à l'exportation de ces huiles au lieu de les orienter vers le marché local. Il en résulte que la spéculation et les pénuries ont pour origine des éléments qui sont, pour le moment, hors du contrôle des différents services du gouvernement, du fait de la persistance de ces pratiques à tous les niveaux : producteurs, distributeurs, vendeurs en gros, détaillants et consommateurs aussi.

Chercher l'origine réelle de la crise

En définitive, ce ne sont pas de simples mesures punitives ou d'aides, qui ne sont en fait que des traitements de symptômes, qui vont suffire à la résolution du problème, mais il s'agit de faire en sorte d'aller à l'origine des maux.

Premièrement, il y a le phénomène de l'informel qui, faut-il l'avouer, représente le système central de la gestion du marché des produits alimentaires en Algérie et qui reste hors du périmètre d'intervention de l'Etat, et qui voit évoluer une véritable mafia qui fabrique et qui défait la crise à chaque reprise. Système qui reste à rapatrier entièrement dans le circuit formel.

Deuxièmement, il y a la question du système fiscal algérien qui, faut-il le reconnaître aussi, est l'un des plus lourds au Maghreb arabe et en Afrique en matière de cumul d'impôts et de taxes, et dont les taux n'ont connu que des augmentations. Des allègements ainsi que des avantages ne seraient pas de trop afin de permettre de diminuer les fraudes fiscales et le basculement vers l'informel.

Troisièmement, il y a la question de la production nationale qui reste en deçà des besoins nationaux, à tel point que le domaine qui reste dominant est celui de l'importation de la matière première, du fait de l'absence d'investissements dans l'agriculture qui fournit cette matière.

Il s'agit non pas de réformer un système déjà en place mais de revoir le mode de son fonctionnement par des mesures cohérentes mais dans une large mesure et à tous les niveaux et sur plusieurs domaines, et surtout de façon progressive, car la brutalité de l'application des mesures de sanction ne devrait intervenir qu'à la suite des mesures citées ci-dessus■

A. A. B.

Augmentation des salaires et hausse des prix

Le pouvoir d'achat toujours en difficulté

Contradictoire. *« La hausse des revenus, quelles que soient leurs composantes, doit donner une contrepartie logique entre la hausse de la masse monétaire mobilisée dans le milieu des consommateurs et les produits et services proposés. »*

Le gouvernement a décidé d'augmenter les salaires. Une décision fortement saluée et vient à point nommé en ces temps de crise sanitaire et ses répercussions sur l'emploi. Toutefois, et simultanément, cette augmentation salariale bute sur une hausse vertigineuse et inexpliquée des produits de large consommation. Du coup, la première mesure se voit perdre ses galons. Le pouvoir d'achat du citoyen est mis à rude épreuve. Ad vitam æternam ?

Sollicité par nos soins, Omar Berkouk, expert financier, explique que le problème de l'inflation en Algérie trouve ses origines dans les composantes de l'offre. Celle-ci *« est adressée par une production interne et des importations »*. Dans le même registre, M. Berkouk indique que *« le gouvernement est en train de restreindre les importations pour préserver les devises. Cela produit des pénuries et une hausse des prix. L'offre importée se renchérit sous le double effet de la dévaluation du dinar et de l'inflation mondiale »*. *« En même temps,* ajoute l'expert, *l'offre locale se restreint ou a du mal à décoller. En conséquence, augmenter les salaires participe de l'illusion monétaire »*.

En définitive, M. Berkouk affirme, sentencieux, qu'*« il n'y a pas de remèdes miracles de court terme. Il faut rétablir les conditions d'offre nationale combinée à des importations utiles »*.

Quant à Souhil Meddah, également expert financier, il souligne que parmi les principes fondamentaux des fluctuations des marchés de détail, il y a toujours l'élément des ressources à capter qui devient primordial pour les opérateurs marchands. Ces derniers *« considèrent que la hausse des revenus quelles que soient leurs composantes doivent donner une contrepartie logique entre la hausse de la masse monétaire mobilisée dans le milieu des consommateurs et les produits et services proposés »*. Cela implique de facto que *« le pouvoir d'achat subisse la variation des hausses des prix avant de profiter de la hausse de ses revenus et ses ressources »*. Dans cette optique, il convient de préciser que la corrélation entre les deux faits n'est pas systématiquement homogène. D'une part, des revenus qui sont proportionnellement relevés selon des critères de catégories, de taux appliqués, par des bases de calcul, et d'autre part, la hausse des prix se calcule directement en valeurs fixes rajoutées et généralisées pour tous.

« Cette situation ne peut ni toujours durer ni se répéter, impliquant d'autres indicateurs macroéconomiques, notamment par l'inflation ou par l'épargne aussi », argumente M. Meddah. Et pour lui faire face, il est nécessaire qu'une *« régulation des marchés soit rapide et frontale, en actionnant le projet déjà envisagé d'un plafonnement des taux de marges, mais aussi d'intervenir sur un plan fiscal en aval, en procédant à des actions de redressement des assiettes fiscales pour les opérateurs qui exercent dans cette sphère, sur la base des projection réelles et des indicateurs factuels marchands »*. Car même en cas de hausse des prix, cette option *« permettra au moins d'absorber le déficit expansionniste du pouvoir d'achat par la réinjection sous formes de subventions et de soutiens. Il s'agit de rendre la justice sociale impérativement appliquée »*■

M. I.

التأمين الشامل
CAAT
UNE TOTALE ASSURANCE

الشركة الجزائرية للتأمينات
COMPAGNIE ALGERIENNE DES ASSURANCES

La meilleure protection de vos biens et de votre activité

Siège social: **52, Avenue des Frères Bouadou Bir Mourad-Rais Alger**
Tél.: +213(0) 23 56 93 24 à 33 Fax: +213(0) 23 56 93 78 - 56 93 84
e-mail: info@caat.dz **www.caat.dz**

Hacène Menouar, président de l'Association nationale El Aman pour la protection des consommateurs :

« La réduction de l'IRG est une mesure insuffisante »

Force est de constater que le sujet de la flambée des prix généralisés, notamment des produits alimentaires, continue d'alimenter les discussions des ménages algériens même après l'entrée en vigueur de la mesure relative à la réduction du taux de l'Impôt sur le revenu global (IRG). Ainsi, le président de l'Association nationale pour la protection des consommateurs El Aman, Hacène Menouar, estime que quand bien même cette mesure est la bienvenue, néanmoins elle demeure insuffisante.

Entretien réalisé par Ahmed Abdessemed

L'ACTUEL : Que pensez-vous de la tendance actuelle de consommation des ménages algériens ?

Hacène Menouar : Faire un commentaire par rapport à la situation de la tendance de consommation des ménages algériens c'est d'abord revenir aux causes de l'émergence de la crise économique en Algérie qui, faut-il le rappeler, a commencé à se manifester à partir de l'année 2016. Par ailleurs, l'avènement de la crise sanitaire n'a fait qu'aggraver les conditions de vie de la population comme d'ailleurs partout dans le monde, ce qui s'est répercuté sur l'économie et, par ricochet, sur la société et la tendance de consommation. Cela dit, la pandémie a fait que plusieurs pays sont devenus réticents par rapport à la vente de leurs matières premières surtout stratégiques, ce qui a créé un climat d'affolement, notamment durant la période de transition entre 2019 et 2020, sachant que le type de virus de la Covid-19 n'était pas encore maîtrisé dans sa propagation. Aussi, les compagnies internationales maritimes et aériennes ont quadruplé leurs prix du transport du moment qu'elles jouissent du monopole dans le domaine du transport mondial.

D'ailleurs, c'est la politique du plus fort qui s'est affichée au grand jour dans ce cas de figure. Malheureusement, concernant notre pays, le problème ne réside pas uniquement à ce niveau, c'est plutôt parce que nous sommes très indépendants de l'importation des intrants, car on importe pratiquement tout pour produire nos aliments et d'autres produits comme les médicaments, pour ne citer que ces derniers. Dans ce cadre, force est constater que nous demeurons dépendants de l'extérieur à cause de la mauvaise gestion politique de

certains domaines économiques et de la consommation des biens. Nonobstant que de nombreux opérateurs ont bénéficié d'avantages dans l'acte d'investir, dont l'accès au foncier et les facilités fiscales pour produire national, néanmoins, le taux d'intégration est resté très faible, du coup, rien ne fonctionne sans une dépendance de l'importation des matières premières.

Peut-on affirmer qu'il existe une relation étroite entre la flambée des prix des produits de large consommation et l'augmentation des charges liées aux matières premières importées et au transport ?

Maintenant on nous dit que les charges du transport logistique ont substantiellement augmenté et que le dinar a été dévalué. Seulement, tous ces facteurs défavorables auraient engendré 15 voire 20% d'augmentation des prix en général. Malheureusement, certains industriels, particulièrement ceux qui détiennent le monopole sur le marché local, ont profité de la situation pour procéder à des augmentations exagérées des prix. Sur un autre registre, il faut reconnaître qu'il y a un manque de concurrence sur le marché qui devrait tirer les prix vers le bas et la qualité vers le haut.

Pour résumer, les ingrédients qui ont conduit à cette situation défavorable, à savoir la hausse des prix des matières premières essentielles et du transport international, ils ont été multipliés par 4 voire 5 par rapport à ce qu'ils étaient avant la pandémie. Le conteneur de 40 pieds coûtait environ 3.000 dollars à expédier, alors que le prix d'expédition est maintenant supérieur à 15.000 dollars, ajoutez à cela la dévaluation du dinar alors que les opérateurs ont doublé leur marge bénéficiaire. Devant le fait accompli, les pouvoirs publics se sont avérés impuissants et incapables

« Il y a un manque de concurrence sur le marché qui devrait tirer les prix vers le bas et la qualité vers le haut. »

de maîtriser cette anarchie et par là la remise en état des droits du consommateur.

Qu'en est-il de l'impact de la réduction du taux de l'Impôt sur le revenu global (IRG) sur le pouvoir d'achat des Algériens, à la faveur d'une mesure de la Loi de finances 2022 ?

Il est vrai que l'intention du président de la République concernant la réduction du taux de l'Impôt sur le revenu global (IRG) est très appréciable car c'est une bonne chose, seulement à notre avis, elle n'a pas un impact significatif sur le pouvoir d'achat des citoyens. Je m'explique, premièrement on se demande combien d'Algériens travaillent régulièrement et légalement alors que beaucoup d'autres ne sont pas encore régularisés et donc non concernés par l'IRG. Nous estimons que cette mesure est profitable aux travailleurs qui sont détenteurs de gros salaires mais ne va pas apporter un plus dans le bien-être des ménages algériens.

En tant qu'Association nationale de défense des consommateurs, nous avions demandé au président de la République par le truchement de courrier des actions plus efficaces, franches et courageuses outre la révision profonde du système de la TVA des produits de première nécessité ainsi que les produits alimentaires de large consommation. L'association El Aman trouve anormal le fait que le citoyen doit payer une TVA de 19% pour l'achat d'un kg de pâte ou d'haricot ou de lentilles comme on paie la même taxe pour une montre de luxe, un bijou ou un véhicule de prestige. Dans ce même sens, nous estimons qu'il faut peut-être retirer tout simplement la TVA, du moins pour quelques années, avant que la situation économique se redresse ; cela va être une bonne action de solidarité nationale.

Doit-on se préparer à un Ramadhan 2022 difficile ?

Le mois de Ramadhan 2022 sera évidemment difficile et même pour les deux prochaines années, toutefois il faut rester objectif et réaliste et voir les problèmes en face. C'est pour cela que nous nous sommes bien préparés pour sensibiliser les Algériens afin de mieux gérer leur consommation et leurs dépenses durant le mois sacré. Aussi, c'est l'occasion de changer nos habitudes de consommation et de dépense afin de faire face à cette crise qui n'a épargné aucun pays dans le monde.

Selon les informations que je détiens grâce à mes relations avec les différents présidents de défense des consommateurs à l'étranger, surtout au Maghreb, au Moyen-Orient et en Europe et même aux Etats-Unis, la situation est catastrophique et le pouvoir d'achat des populations s'est dégradé un peu partout. Dans le cas de l'Algérie, le problème c'est que la production est insuffisante, de plus, ce sont les lobbys qui font le beau et le mauvais temps sur le marché local.

De toutes les manières, il faut laisser le temps à l'actuelle équipe gouvernementale pour maîtriser les choses afin de prendre en charge tous les dysfonctionnements identifiés au niveau des circuits de production et de commercialisation des produits alimentaires en Algérie■

Diversification économique

La micro-entreprise comme levier de croissance

Facilitations. Le président de République avait instruit récemment les responsables des départements économiques afin de *« préparer l'organisation, pour début 2022, d'un salon international consacré à la présentation des expériences des micro-entreprises et l'échange d'expériences avec d'autres pays »*.

La relance de l'économie peut tirer profit de plusieurs secteurs et compartiments d'activité, et parmi les créneaux qui peuvent faire la différence, il y a la micro-entreprise. Si la grande entreprise peut contribuer à l'émergence d'un secteur productif puissant, la micro-entreprise est l'élément qui permet de créer une économie intégrée. C'est aussi un facteur qui contribue à la diversification de l'offre et la relance de la concurrence sur le marché. Ce sont ces éléments qui permettent au circuit économique de fonctionner selon les attentes des différentes parties intervenant dans cet environnement.

Mais pour qu'elle puisse donner les résultats escomptés, la micro-entreprise a besoin d'un écosystème approprié et un fonctionnement rigoureux. Sa productivité peut atteindre des niveaux élevés à travers un meilleur accès aux financements, des voies plus faciles et adaptées pour la commercialisation de leurs produits et un soutien considérable pour améliorer leurs compétences et avoir un meilleur outil de travail. Pour avoir une certaine résilience face aux aléas du marché et pouvoir négocier dans une meilleure position, les micro-entreprises optent aussi pour des réseaux et des regroupements de petites entreprises. Cela leur facilite l'accès à l'offre de la sous-traitance, mais aussi pouvoir négocier de meilleurs prix.

Conscients de la portée du développement de la micro et petite entreprise au sein de l'économie nationale, les pouvoirs publics ont pris à bras-le-corps cette question. Des incitations et des encouragements ont été institués dans les différents mécanismes étatiques. Au même titre, le président de République avait instruit récemment les responsables des départements économiques afin de *« préparer l'organisation, pour début 2022, d'un salon international consacré à la présentation des expériences des micro-entreprises et l'échange d'expériences avec d'autres pays »*.

Le premier magistrat du pays a saisi cette occasion pour saluer la percée qu'enregistrent les start-up dans la diversification de l'économie nationale. C'est également un élément qui permet aux jeunes créateurs de lancer leurs propres entreprises et, par ricochet, créer des emplois. S'agissant des innovations et des efforts d'invention, le président de la République a affirmé la volonté de l'État de prendre les brevets d'invention des jeunes Algériens et de leur octroyer des avantages et des incitations pour la création des start-up performantes. Il convient de noter, à ce titre, que la densification de la population des micro-entreprises est un élément crucial dans le renforcement des capacités productives de l'économie nationale■

S. B.

المعرض الجزائري للمشروبات

ALGERIAN BEVERAGE EXHIBITION

LE SALON ALGERIEN DE LA BOISSON

www.bevalg.com

BEVALG

maana tanwaw.

du 20 au 23 Juillet 2022

AU PALAIS DES EXPOSITIONS ALGER

BY TADAMSA EXPO
WWW.TADAMSAEXPO.COM

SAFEX

NOS PARTENAIRES

جمعية المنتجين الجزائريين للمشروبات
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS ALGÉRIENS DE BOISSONS

INTERNATIONAL L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

PAGES JAUNES
pagesjaunes-dz.com

AHK
Deutsch-Algerische Industrie- und Handelskammer
Chambre Algéro-Allemande de Commerce et d'Industrie

ALGERAC

Importation de chaînes de production rénovées

Une « arme à double tranchant »

Nouveauté. La technologie et la maintenance des chaînes de production rénovées doivent être prises en considération dans l'évaluation de leur durée de vie minimale après rénovation, indique la réglementation actuelle.

Les leçons des scabreuses affaires relatives à l'importation par des industriels algériens de chaînes de production industrielles rénovées en 2015 ou l'achat par le groupe Sonatrach en 2018 d'une raffinerie vieille de 70 ans en Italie ont-elles donné suffisamment matière à réfléchir aux pouvoirs publics avant d'envisager la simplification des procédures de dédouanement des chaînes de production rénovées dans le cadre d'activités de production de biens et services ? Le nouveau cadre réglementaire vise à offrir des opportunités d'importer des lignes complètes ou des équipements reconditionnés ou d'occasion en bon état de fonctionnement, avec des coûts moindres et à la portée des opérateurs économiques locaux et ce, dans le cadre de l'effort de redynamisation et de relance de l'appareil de production nationale.

Le gouvernement envisage de simplifier le dédouanement des chaînes de production rénovées

Un projet de décret exécutif portant sur la simplification des procédures d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés a été examiné, le 26 janvier dernier, lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a indiqué un communiqué des services du Premier ministère.

Lors de cette réunion tenue par visioconférence, il a été présenté un projet de décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n° 20-312 du 15/11/2020, portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services, a indiqué un communiqué de la chefferie du gouvernement. Ainsi, les amendements introduits visent à simplifier davantage les procédures d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, a précisé le communiqué. Ce projet de décret exécutif, modifiant et complétant le décret exécutif n°20-312 du 15/11/2020, porte les conditions et modalités d'octroi de l'autorisation

de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés, dans le cadre d'activités de production de biens et services, a indiqué un communiqué du service du Premier ministre. Ainsi, il sera question de simplifier davantage les procédures d'octroi des autorisations de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés.

Le texte de décret actuel oblige les opérateurs désirant importer des équipements rénovés, l'octroi d'une autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés. Elle est accordée exclusivement aux activités *« contribuant à la substitution aux importations, à l'exportation, à l'intégration des chaînes de valeur locale ainsi qu'au développement des filières stratégiques »,* selon le texte de loi. Le texte stipule que ce document est délivré par le ministère chargé de l'Industrie, pour les chaînes et équipements de production non couverts par la production nationale et ayant un fort impact sur le développement économique et territorial.

Ainsi, les équipements de transport de personnes et de marchandises sont exclus du bénéfice des dispositions de ce décret. C'est le cas, aussi, des machines agricoles équivalentes à celles fabriquées en Algérie et dont la production nationale couvre les besoins du marché local. Ce même décret précise, aussi, que les opérateurs économiques doivent justifier d'une capacité d'autofinancement d'au moins 30% du coût de l'opération d'importation de la chaîne ou de l'équipement de production rénové.

Le matériel, objet de la demande d'autorisation de dédouanement, doit avoir une durée de vie minimale, après rénovation, de dix années. Toutefois, la durée de vie minimale, après rénovation, requise pour les chaînes destinées à l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique et agroalimentaire ne doit pas être inférieure à douze années. Concernant l'âge des équipements de production éligibles à l'autorisation de dédouanement, il ne doit pas dépasser dix ans, à partir de la date de leur fabrication. La technologie et la maintenance des chaînes de production rénovées doivent être prises en considération dans l'évaluation de leur durée de vie minimale, après rénovation, indique la réglementation actuelle.

Les Douanes et Algerac en garde-fou

Les Douanes algériennes ont adopté de nouveaux mécanismes élargissant le champ de leur intervention à l'étape précédant la souscription de la déclaration douanière en initiant l'enquête dès l'arrivée de la marchandise et le recours à l'outil numérique pour davantage de transparence. Destinée à lutter contre le phénomène de la surfacturation, cette disposition impose le recours au paiement dit à terme pour le paiement des opérations d'importation et ce, dans un délai de 30 jours à compter de la date d'expédition des marchandises.

La valeur réelle des importations algériennes est nettement en deçà des montants qui s'affichent en monnaie forte chaque fin d'année, a affirmé le ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane. *« En 2020, elle s'est élevée à 28 milliards de dollars (mds usd) contre 64 mds usd les années précédentes »*. Le ministre met ce fléau sur le compte de la surfacturation qui, vraisemblablement, se traduit par des élévations de prix parfois plus importantes que la valeur réelle de la marchandise importée. Par ailleurs, l'octroi de l'autorisation de dédouanement est assujetti à la présentation d'un dossier comportant plusieurs documents, dont un certificat de rénovation établi avant l'importation par un organisme accrédité par Algerac ou, le cas échéant, un organisme d'accréditation signataire d'un accord multilatéral ou bilatéral de reconnaissance d'accréditation mutuelle avec Algerac, faisant ressortir la durée de vie minimale, après rénovation, dans le cas des chaînes de production rénovées et l'âge des équipements de production. Ce certificat doit être accompagné du rapport d'expertise et du justificatif d'un essai à vide concluant. Ce délai peut être prorogé pour une durée n'excédant pas six mois, sur demande dûment justifiée de l'opérateur.

Le comité technique peut engager toute vérification sur site portant sur la destination et la mise en exploitation effective de la chaîne ou de l'équipement rénové, importé. La technologie et la maintenabilité des chaînes de production rénovées doivent être prises en considération dans l'évaluation de leur durée de vie minimale, après rénovation. Ainsi, les potentiels opérateurs qui comptent faire de bonnes affaires avec l'importation de chaînes de production rénovées doivent au préalable s'informer sur la bonne foi des fournisseurs étrangers, car l'expérience dans ce cas de figure révèle souvent que les arnaques sont très nombreuses et beaucoup se sont déjà fait piéger en fin de compte■

A. K.

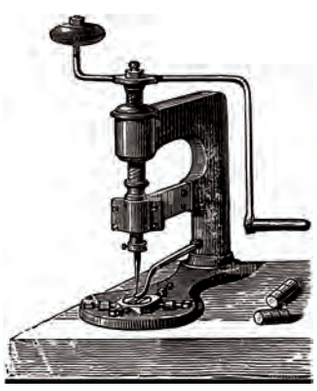

Le fléau de la spéculation gagne les médicaments

Quelle riposte des pouvoirs publics ?

Rigueur. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, nonobstant toutes les dispositions prises par le ministère de l'Industrie pharmaceutique visant à anticiper toute pénurie ourdie des médicaments, les opérations effectuées le mois en cours ont abouti à la fermeture de deux établissements de distribution pour motif de spéculation.

Le comble dans cette histoire de spéculation dans le secteur pharmaceutique est que cela s'est produit au plus fort de la vague de la Covid-19 et qu'elle a touché en particulier des produits inscrits au protocole thérapeutique Covid-19, notamment l'Énoxaparine (Lovenox) et le Paracétamol. Ainsi 32 opérations d'inspection ont été diligentées en direction des établissements pharmaceutiques de distribution au centre, à l'est et à l'ouest du pays où il a été constaté le non-respect des dispositions de la réquisition du 18 janvier 2022, ainsi que la rétention d'une importante quantité de médicaments anti-Covid-19, notamment l'Enoxaparine et le Paracétamol et pour lesquelles 20 mises en demeure ont été prononcées.

Les quantités retenues ont été ventilées vers les pharmacies d'officine, 48 h après les mises en demeure, selon le constat établi par les inspections menées le 3 février 2022, qui ont procédé à la fermeture provisoire de 2 d'établissements pharmaceutiques de distribution, à savoir la Sarl Attiryak Pharm, situé à Constantine, et la société Emir Pharmaceutique, sise à Alger, pour non-respect de l'obligation de mise à la disposition des officines de toutes les quantités disponibles en stock, dans un délai maximum de 48h, ainsi que pour pratique commerciale, soit la vente concomitante et la vente dite par packs. Par ailleurs, le ministère de l'Industrie pharmaceutique rappelle qu'une adresse mail : requetemedic@miph.gov.dz est mise à la disposition des pharmaciens d'officine victimes de ces pratiques commerciales illégales pour qu'ils puissent porter directement leurs réclamations à la connaissance des services de l'Inspection générale relevant du ministère de l'Industrie pharmaceutique.

Du coup, les brigades mixtes ont été investies des missions de lutte contre toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions et des ruptures d'approvisionnement

de certains médicaments, telles que les pratiques de rétentions, de ventes concomitantes, de vente dites par packs et qui exposeraient les contrevenants à des sanctions administratives, financières et pénales conformément à la législation en vigueur, prévient le ministère.

La riposte du ministère de l'Industrie pharmaceutique

Certes, l'Algérie connaît épisodiquement des problèmes de rupture de stocks de médicaments, mais cette fois, la situation est exceptionnelle du moment qu'il s'agit du remède anti-Covid-19 malgré que du côté du ministère de la Santé ou de l'Industrie pharmaceutique, on reste modérés, martelant qu'il n'y a pas de *« rupture de stocks »*.

Le ministre Lotfi Benbahmed, qui a réfuté le terme de pénurie, a reconnu plutôt une certaine pression sur certains produits mais qui reste périodique. *« Il ne peut pas y avoir de rupture car l'ensemble de ces produits sont fabriqués localement, y compris les tests et l'oxygène »*, a-t-il précisé. En outre, cette affirmation des responsables du secteur est confortée par le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) qui défend bec et ongles la profession. Son président, le Dr Messaoud Belambri, avait déclaré lors d'une sortie médiatique qu'il a alerté le ministère de l'Industrie pharmaceutique sur certaines pratiques des sociétés de distribution concernant la vente sous condition, la vente restreinte et le marchandage avec les pharmaciens sur certains médicaments en rupture.

Toutefois, face à ces circonstances regrettables, le ministère de l'Industrie pharmaceutique ne compte pas rester les bras croisés et subir les conséquences fâcheuses de ce problème récurrent. Récemment, intervenant à ce sujet, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Dr Lotfi Benbahmed, a pointé du doigt certains distributeurs appartenant au lobby de l'importation du médicament qui ont effectivement pratiqué une rétention. Qui plus est, le ministre a désapprouvé les pratiques de rétention qui engendrent la spéculation de la part de certains distributeurs qui *« ne libéraient pas leurs produits dans le délai légal de 48 heures »* avec l'intention de faire de *« la vente concomitante et de la vente associée »*, ce qui est, a-t-il souligné, *« totalement interdit »*. Cela dit, la riposte du ministère de l'Industrie pharmaceutique va s'appuyer sur les conditions qui seront fixées par le nouveau cahier des charges concernant les distributeurs des médicaments.

Le document en question verra le jour à la fin du mois de février 2022 par arrêté publié au Journal officiel, et donc l'ensemble des distributeurs seront *« ré-agréés »* ce qui va permettre de contrecarrer, notamment, tout acte de rétention ou spéculatif de la part des distributeurs. Aussi, Dr Lotfi Benbahemd a fait savoir que l'élaboration du nouveau cahier des charges se fera en concertation avec les associations des distributeurs, des producteurs, les syndicats et les Ordres des pharmaciens.

L'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques en renfort

L'Observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques s'est réuni en session extraordinaire en janvier 2022, sur instruction de monsieur le ministre de l'Industrie pharmaceutique, en visioconférence avec la participation des membres représentant le ministère de la Défense nationale, le ministère de la Santé, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, des experts cliniciens, le Groupe Saidal, des associations des producteurs et des distributeurs, ainsi que l'Ordre et les Syndicats des pharmaciens et des médecins.

L'ordre du jour de la réunion a été consacré exclusivement au suivi de la disponibilité des médicaments entrant dans le cadre du protocole de thérapeutique Covid-19. Par ailleurs, le président de l'Observatoire a rappelé l'ensemble des mesures prises par le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans le cadre de la veille sur la disponibilité des médicaments inscrits dans le protocole de la Covid-19, notamment le renforcement des opérations d'inspection qui ont abouti à la libération d'importantes quantités stockées ainsi qu'à des sanctions (mises en demeure et notifications de fermeture) prononcées à l'encontre des contrevenants.

Le président de l'Observatoire a tenu à saluer l'implication et la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament à travers le respect des mesures des réquisitions et qui ont contribué à une meilleure disponibilité des produits entrant dans le cadre du protocole de thérapeutique Covid-19. A cette occasion, ce conclave a également permis l'étude de la disponibilité des médicaments dispensés en officines, notamment les insulines dont tous les programmes d'importation ont été libérés et dont plus de 300.000 unités sont prévus à la distribution dès le 1er février 2022.

Enfin, la mutualisation des moyens et des efforts pour assurer une disponibilité sans failles de ces traitements dans les pharmacies a constitué la recommandation principale émise à l'issue de ladite rencontre■

R. K.

Réglementation de change

La Banque d'Algérie envoie un signal fort aux opérateurs

Soulagement. Durant le mois écoulé, la Banque d'Algérie a publié deux notes concernant de nouvelles mesures visant à améliorer le marché des changes et, partant, permettre aux opérateurs économiques de se prémunir des risques de pertes de change lors des transactions commerciales.

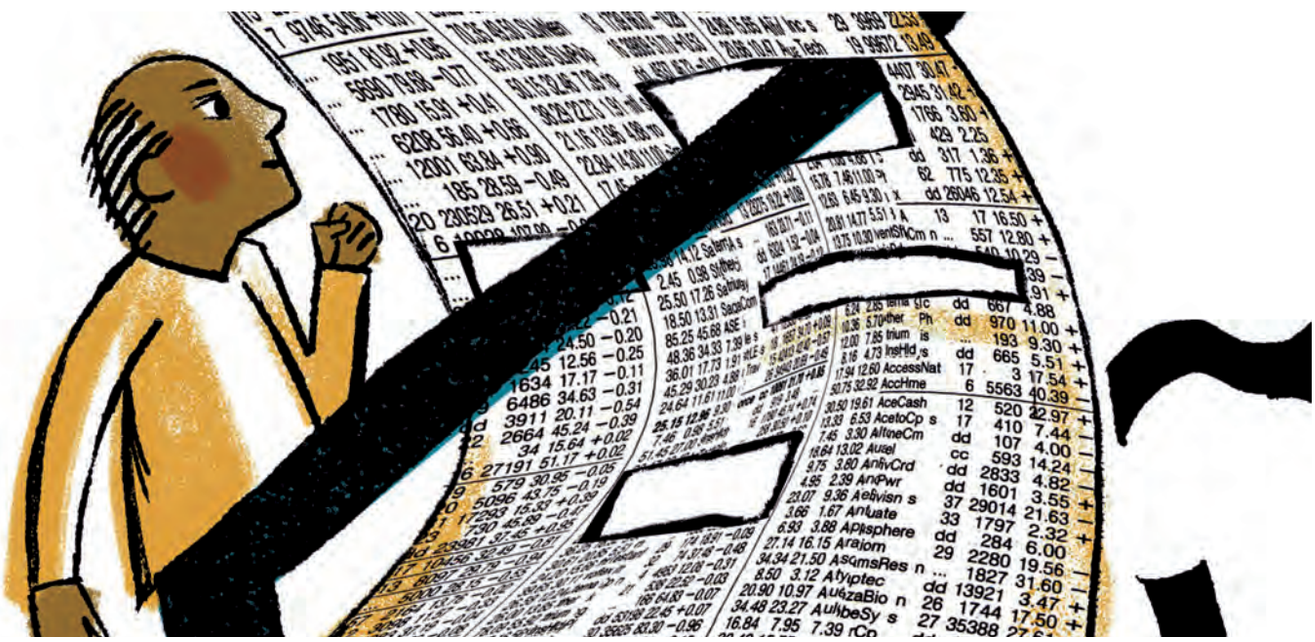

« *Chose promise, chose due »,* dit l'adage. Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a annoncé, en novembre 2021, qu'un travail avait été engagé pour remédier aux lacunes relevées dans la réglementation de change. *« Nous sommes en passe de remédier aux lacunes relevées dans la réglementation de change »,* a affirmé Benabderrahmane qui répondait aux interrogations des ambassadeurs lors de la Conférence des chefs des missions diplomatiques et consulaires algériennes, organisée au Palais des nations au Club des Pins (Alger).

Un vieux cheval de bataille des opérateurs

Considérée par les opérateurs économiques comme le talon d'Achille du système financier algérien, la réforme de la réglementation de change est en marche. C'était une promesse du Premier ministre, ministre des Finances, elle est actuellement une réalité au grand bonheur des hommes d'affaires. *« La réglementation de change n'encourage pas l'exportation », « la Banque d'Algérie empêche l'internationalisation de nos entreprises » ou encore « la Banque d'Algérie fait la chasse à l'exportateur ».* Ce ne sont là que quelques griefs formulés par le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) depuis plusieurs années à l'encontre de la Banque centrale. De toute évidence, selon les spécialistes des finances, chaque entreprise, quels que soient son secteur d'activité, son historique, son métier et sa taille, est par nature exposée à une multitude de risques qu'il convient d'identifier, de comprendre et de maîtriser.

Le concept du risque joue un rôle central dans le comportement des agents économiques et constitue le noyau principal des approches et modèles utilisés en finance. Compte tenu

de la potentialité accrue à laquelle toute entreprise algérienne pourrait être confrontée dans sa démarche d'identification, de compréhension et de maîtrise des risques, il est nécessaire de s'interroger de manière particulière sur la problématique de la gestion du risque de taux de change.

L'entreprise algérienne a besoin de recourir à la couverture du risque de change. Si la question de la gestion du risque de change dans les entreprises a été largement abordée par la littérature académique, il n'en n'est pas de même pour les sociétés nationales qu'elles soient publiques ou privées.

Réplique positive de la Banque d'Algérie

Face aux multiples doléances de la part des opérateurs économiques algériens s'agissant des insuffisances de la réglementation de change, la Banque d'Algérie a favorablement répliqué en mettant en place deux nouvelles notes promulguées récemment par la BA, à savoir la n°02/DGC/2022 du 26 janvier 2022 et la n°01/DGRFE /2022 du 31 janvier 2022. Celles-ci viennent justement de répondre d'une manière appropriée aux différentes lacunes opérationnelles recensées depuis 2017 par les professionnels des marchés et les opérateurs économiques.

La première note autorise les banques à ouvrir des comptes de trésorerie en devises. Ainsi, la Banque centrale concède, désormais, aux intermédiaires agréés la vente des devises sur le marché libre à leurs clients parmi les entreprises à l'effet de couvrir leurs transactions avec l'extérieur. Quant à la deuxième note, la Banque d'Algérie a procédé à la modification des modalités de fonctionnement des opérations de virements interbancaires sur comptes devises, se déroulant habituellement en chambre de compensation au niveau du site de la Banque d'Algérie abritant la Direction générale des relations financières extérieures (DGRFE).

Désormais, souligne cette deuxième note, *« l'exécution de ce type d'opération se fait de façon délocalisée »*. En somme, ces deux instructions sont venues à point nommé pour redynamiser les opérations d'exportations et réformer le marché interbancaire des changes afin qu'il puisse répondre aux attentes aussi bien de ses acteurs que des opérateurs économiques. Cela permettra également aux opérateurs économiques, ainsi qu'aux banques intermédiaires de bonifier eux-mêmes le niveau du marché de change.

Cette pratique était jusque-là réservée à la Banque d'Algérie. Afin de mettre en œuvre cette nouvelle réglementation, les structures économiques devront associer de nouvelles pratiques qui n'ont jusque-là pas été généralisées en Algérie. Elles devront gérer leur exposition à l'étranger. Mais aussi, faire au mieux pour minimiser les risques de change, vu la haute sensibilité des marchés.

La Banque d'Algérie mise sur la dynamisation du marché interbancaire et l'essor d'une activité centrée sur les opérations de change en devises. En fin de compte, c'est une bonne nouvelle aussi bien pour les banquiers que pour les opérateurs, étant donné que le règlement dont il est question, à savoir 2020-04 du 15 mars 2020, met en place des instruments de couverture du risque de change, une des préoccupations majeures maintes fois exprimée par les chefs d'entreprise.

Par ces nouvelles dispositions, la Banque centrale autorise les banques commerciales à vendre des devises sur le marché libre à leurs clients parmi les entreprises à l'effet de couvrir leurs transactions avec l'extérieur. Cette annonce de la Banque centrale illustre en tout cas sa volonté de dynamiser le marché interbancaire de change et d'acquiescer, par là-même, au vœu des opérateurs économiques pris dans l'engrenage des ajustements à répétition du taux de change du dinar par rapport aux principales devises d'échange■

R. K.

Finance islamique

Quelle perspective de développement ?

Généralisation. Plus de 1.000 cadres du secteur bancaire, public et privé, ont bénéficié d'une formation spécialisée dans le domaine de la finance islamique durant l'exercice 2021 au niveau de l'Institut de formation bancaire (IFB).

La finance islamique sera au niveau de toutes les banques nationales d'ici la fin de l'année 2022, selon le directeur général de la Banque extérieure d'Algérie. Ce projet consiste, en effet, à inaugurer chaque semaine deux guichets du service bancaire islamique au niveau des banques et ce, dans le but d'atteindre leur objectif, à savoir ouvrir 44 agences d'ici la fin de l'année 2022 dans tout le territoire national. Cet objectif se suit avec un taux d'épargne plus élevé.

Chiffres à l'appui, dans son rapport d'activité, le ministère des Finances indique que les banques publiques ont pu proposer des produits de la finance islamique en 2020 au niveau de 75 agences à travers le territoire national. Il convient aussi de signaler le lancement de 12 agences digitales (au niveau des banques publiques) permettant de nouvelles fonctionnalités, notamment la consultation du solde à distance, la demande des chéquiers et des cartes bancaires en ligne ainsi que les relevés des transactions. Aussi, plus de 1.000 cadres du secteur bancaire, public et privé, ont bénéficié d'une

formation spécialisée dans le domaine de la finance islamique durant l'exercice 2021, au niveau de l'Institut de formation bancaire (IFB). Selon les responsables de cet institut, le module de la finance islamique qui existait auparavant dans les programmes de l'IFB a toujours été dispensé à titre de culture générale, mais depuis la promulgation du règlement 20-02 et l'instruction 20-03 de la Banque d'Algérie qui a mis le cadrage réglementaire de la finance islamique (en élargissant ce créneau aux banques conventionnelles), une forte demande pour former les ressources humaines et améliorer les compétences des cadres exerçant au niveau des banques et guichets islamiques a été enregistrée.

Le parcours de cette formation s'articule sur les fondamentaux de la finance islamique et de ses principes, le cadre réglementaire et les normes charaïques, le déploiement de la finance islamique (mourabaha, moucharaka…) et, enfin, un module qui traite des risques qui sont liés à ses activités. Autre chiffre à retenir, le nombre des comptes bancaires ouverts depuis le lancement des produits de la finance islamique s'est élevé à 15.000 comptes à travers lesquels un montant total de 10 Mds DA a été déposé jusqu'à mai dernier. On peut citer également l'initiative dans le domaine de l'habitat où les souscripteurs au programme Logement promotionnel public (LPP) peuvent bénéficier des produits de la finance islamique proposés par le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et ce, à la faveur d'une convention signée récemment par cette banque publique avec l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI).

Les experts s'attendent à ce que la finance islamique continue sa progression, en maintenant la tendance de croissance observée de longue date. Ces mêmes experts estiment que la valeur des actifs bancaires islamiques devrait atteindre 3.000 milliards de dollars d'ici 2025■

F. A.

NEW
جديد
Nouveau

CONTINUUM
Color

www.bms-electric.com

استمتع بالألوان
Enjoy the colors

garantie 5 ANS

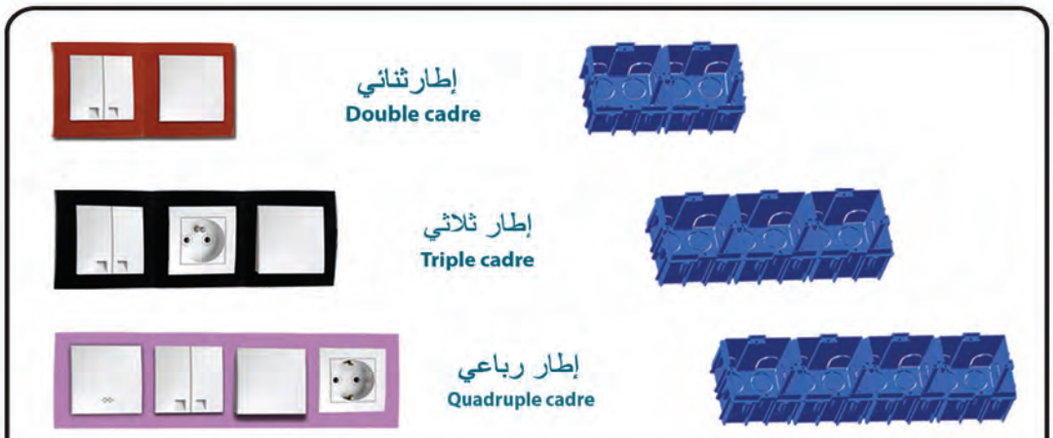

BMS® ELECTRIC
Fabrication d'appareillages & accessoires électriques

Référence des couleurs CONTINUUM COLOR لائحة الالوان

CC091NOIR	CC091GRIS	CC091BLEU	CC091VERT	CC091MARRON	CC091ROUGE BORDEAUX	CC091VIOLET	CC091ROUGE	CC091ROZE	CC091JAUNE	CC091BLANC

Hydrocarbures

2021, une année prolifique pour l'Algérie !

Prouesse. Ciel dégagé pour le secteur des hydrocarbures algérien qui, après avoir essuyé la tempête Covid-19 en 2020, navigue en calme plat en ce début d'année. Résultat : les recettes de la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach ont augmenté de 70% en 2021. L'Algérie qui sort la tête de l'eau met, désormais, le cap sur la relance des investissements dans différents segments du secteur énergétique, notamment après l'annonce d'un plan ambitieux de 40 milliards de dollars à l'horizon 2026 qui seront mis sur la table par le Groupe pétrolier et gazier national.

On ne le répétera jamais assez, la pandémie Covid-19 a mis à genoux l'économie mondiale durant plus d'une année et demie, en la privant de mécanismes et de leviers vitaux. Ces dysfonctionnements ont impacté les chaînes de valeurs dans le monde, notamment en amont, avec la réduction drastique de la production des hydrocarbures et la chute du prix du baril de pétrole en 2020.

Figurant parmi les plus importants producteurs de pétrole et de gaz au monde, l'Algérie a naturellement payé sa part du tribut économique versé au coronavirus. Mais la rémission du secteur des hydrocarbures algériens a pris moins de temps que prévu. En effet, et grâce à la reprises des principales activités industrielles dans le monde, d'une part, et au retour progressif de la confiance chez les opérateurs économiques, d'autre part, la demande en matière d'énergie a boosté le prix du brut. Les ajustements opérés durant toute une année par l'Opep et Opep+ ont permis d'endiguer les pertes, avant une relance effective de l'industrie pétrolière et gazière. En 2021, l'Algérie a retrouvé un niveau de production digne de son potentiel. La dernière réunion ministérielle de l'Opep+ a permis à Sonatrach de porter sa production à 992.000 b/j, soit 10.000 barils de plus que le mois précédent.

Des résultats probants qui confortent le retour de l'Algérie sur l'échiquier mondial de l'énergie

Selon le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, la moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 42,12 dollars/baril en 2020 à 70,89 dollars en 2021, soit une hausse de 28,77 dollars/baril (+68,30%).

Le Sahara Blend, référence algérienne, a été le troisième brut le plus cher en 2021, après l'angolais Girassol (71,31 dollars/baril) et l'équato-guinéen Zafiro (71,09 dollars/baril). Le brut algérien continue sur sa lancée en 2022, en enregistrant de nouveaux records qui l'ont porté sur le toit du monde en matière de cotation. Par ailleurs, et sur le plan de la coopération bilatérale, l'Algérie a connu une année plutôt clémente en matière de partenariats, notamment avec des pays stratégiques comme l'Espagne, l'Italie, la Russie ou encore la Turquie. La Compagnie nationale des hydrocarbures a, en effet, déclaré avoir conclu de nouveaux contrats de partenariat et renouvelé les contrats en voie d'expiration. Le plus important contrat a été signé en décembre dernier avec le groupe italien ENI, sous forme de partage de production dans les hydrocarbures, pour un investissement de 1,4 milliard de dollars, en plus d'un accord stratégique pour la coopération dans le domaine de l'énergie renouvelable.

La Compagnie a également indiqué que cette démarche est le fruit de deux protocoles d'accord signés entre les deux partenaires, en décembre 2020 à Alger et en mars 2021 à Milan (Italie). Dans le même sillage, trois autres contrats ont été signés avec le turc Renaissance pour produire du polypropylène dans la ville turque de Ceyhan. Selon un communiqué officiel de Sonatrach, *« ce projet stratégique, d'un montant de 1,7 milliard de dollars, dont 34% apportés par la Compagnie nationale, porte, entre autres, sur la fourniture de la matière*

première, du propane, et entre dans le cadre d'un contrat à long terme basé sur les prix du marché international ».

En ce qui concerne le gaz naturel, et suite à la décision souveraine de l'État algérien de ne pas renouveler le contrat du Gazoduc Maghreb-Europe (GME), qui passe par le Maroc pour rejoindre l'Espagne, la compagnie Sonatrach a déclaré par le biais de son P.-dg, Toufik Hakkar, son intention de revoir à la hausse ses exportations via le Medgaz qui relie directement l'Algérie à l'Espagne. Au total, ce sont près de 11 milliards de Mbtu qui transiteront par le gazoduc, détenu conjointement par Sonatrach et Naturgy. De surcroît, M. Hakkar a annoncé la mise en service, dès le mois de janvier 2022, du 4e turbocompresseur de Medgaz, qui assure le transport du gaz algérien vers l'Espagne et le Portugal.

Toujours dans le chapitre réalisations, l'Algérie a enregistré des recettes en hausse de 70% en 2021, comparativement à l'année 2020 et ce, grâce à l'augmentation de ses exportations en hydrocarbures. Dans un entretien accordé à la chaîne d'information internationale algérienne *« AL24 News »*, M. Hakkar a précisé que Sonatrach avait réussi, en 2021, à réaliser des exportations en hydrocarbures d'une valeur dépassant les 34,5 milliards de dollars (contre 20 en 2020), tandis que les recettes réalisées sur le marché national s'élèvent à 2,5 milliards de dollars. Les quantités globales de production de Sonatrach ont enregistré un taux de croissance de 5% fin 2021, avec des quantités exportées ayant augmenté de 19% durant l'année écoulée.

L'Algérie s'apprête également à faire son grand retour chez le voisin libyen. M. Hakkar a fait part de la poursuite des démarches en vue du retour de Sonatrach dans ce pays frontalier, dans le but de parachever ses projets pétroliers, *« en réunissant les conditions idoines, particulièrement en ce qui concerne la sécurité des travailleurs et du matériel »*, a-t-il précisé.

Le GNL, surprise du chef !

Dans son rapport intitulé *« Evolutions du gaz naturel liquéfié (GNL) et de l'hydrogène au dernier trimestre de 2021 »*, l'OPAEP a indiqué que *« l'Algérie clôture l'année 2021 avec des exportations globales de 11,48 millions de tonnes contre 10,58 millions de tonnes, soit une croissance annuelle de 7,8% »*. Au dernier trimestre 2021, les exportations algériennes de GNL ont atteint près de 2,74 millions de tonnes contre 2,5 millions de tonnes au dernier trimestre de 2020, soit une croissance de 9,6% sur une base annuelle. A titre d'exemple, l'Algérie a exporté 1,5 milliard de mètres cubes de gaz vers l'Italie en janvier 2022, devenant ainsi le premier fournisseur de gaz à l'Italie, déclassant par la même occasion la Russie. Cette augmentation concerne également les approvisionnements en gaz algérien en Espagne, avec des exportations qui ont atteint en moyenne 21,2 millions de mètres cubes/jour entre le 1er juillet et le 3 août 2021, soit 7,3 millions de mètres cubes/jour, au-dessus de la moyenne enregistrée au cours de la même période de 2020.

D'après les données de l'OPAEP, l'usine de liquéfaction de gaz naturel de Skikda a poursuivi ses opérations d'exportation durant le dernier trimestre de 2021 avec un volume de 0,7 million de tonnes, après plusieurs mois d'arrêt durant 2020. La quantité restante de l'usine de liquéfaction de gaz naturel d'Arzew a été exportée■

K. B.

Promotion du contenu local et intégration nationale

Sonatrach prend ses responsabilités !

Ambition. Alors que les tensions d'ordre géopolitique, qui reprennent de plus belle un peu partout dans le monde, dictent leur loi sur le prix du baril de pétrole, le secteur des hydrocarbures fait face à un contexte difficile, car il ne peut se soustraire à ce nouveau panorama dont il fait partie intégrante.

Cependant, la Compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, a su tirer son épingle du jeu après une année 2020 sacrifiée en tribut sur l'autel de la pandémie de coronavirus. Le Groupe énergétique a su redresser la barre grâce à une stratégie ad hoc qui a donné ses fruits. Renforcée par un bilan positif en 2021, Sonatrach envisage, désormais, réaliser de nouveaux investissements à hauteur de 40 milliards de dollars avec en ligne de mire, la mise en place d'une politique de promotion du contenu local et de l'intégration nationale.

Penser local et viser international

Il s'agit du nouveau credo de la Compagnie pétrolière et gazière, à savoir *« contribuer au renforcement des capacités nationales de production de biens et services et à la modernisation de la chaîne d'approvisionnement locale pour répondre efficacement aux besoins des moyen et long termes ».* Derrière cette littérature se cache une stratégie, celle d'assumer le rôle de locomotive de l'économie nationale en se mettant au service des entreprises locales et ce, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant la relance économique et industrielle.

Il s'agit, par ailleurs, de contribuer à l'amélioration du taux d'intégration de l'économie nationale afin de réduire la dépendance du secteur industriel aux matières premières et intrants importés d'autres cieux, notamment en ce qui concerne le segment Oil & Gas, afin de gagner en souveraineté industrielle, socle inamovible de toute économie qui se respecte. Une vision amorcée dès l'année 2020 via le projet Cost qui, semble-t-il, a déjà donné ses fruits. Selon le P.-dg de Sonatrach, Toufik Hakkar, la Compagnie a réussi à maîtriser ses dépenses, ce qui a eu pour effet d'équilibrer l'actif et le passif du bilan 2021.

Favoriser l'émergence d'un écosystème national de compétitivité

La nouvelle feuille de route de Sonatrach, qui se décline en une série d'orientations, vise l'amélioration du rendement de l'outil industriel national ainsi que la compétitivité du produit local, dont les caractéristiques principales n'obéissent pas toujours aux normes internationales. Pour ce faire, le groupe algérien entend encourager l'émergence de nouvelles entreprises algériennes fondées sur l'innovation, la compétitivité, la qualité et le savoir. Une tâche qui nécessite, toutefois, le concours d'autres partenaires intervenant en amont de la chaîne de valeurs, à savoir les universités et autres instituts de formation, afin de fédérer les efforts autour d'un objectif commun. Car dans un monde tourné vers l'intelligence artificielle, la promotion de la recherche et développement est une condition sine qua non pour atteindre un degré de maîtrise technologique appréciable dans ses différentes activités liées à la chaîne des hydrocarbures.

La stratégie de Sonatrach se décline en une série de mesures concrètes, ayant pour fer de lance l'intégration dans sa procédure de passation des contrats des modalités, imposant à ses structures opérationnelles et fonctionnelles de recourir, en priorité, au contenu local, lorsqu'il est en

mesure de répondre aux besoins, ainsi que le renforcement des dispositions réglementaires de la Compagnie relatives à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale.

D'autre part, Sonatrach prévoit d'adapter la stratégie contractuelle pour favoriser le recours, en priorité, à l'outil national de production et d'exiger des cocontractants étrangers le recours à la sous-traitance locale dans la mesure de sa disponibilité et de sa qualification. Il s'agira également d'accompagner les entreprises algériennes pour la fabrication de biens et la réalisation de projets susceptibles de constituer une alternative à l'importation, y compris en matière de certification et de normalisation internationales.

Le volet technologique s'appuiera, notamment, sur l'apport des PME/TPE, mais surtout des start-up, avec qui il faudra travailler, à travers des campagnes de communication, sur les besoins et les opportunités d'affaires offertes dans les plans procurement de la Compagnie. Par ailleurs, l'encouragement des partenariats entre les entreprises algériennes publiques et privées mis en place dans un cadre organisé s'inscrit également dans la stratégie de Sonatrach afin de rehausser la compétitivité et de fédérer leurs capacités de réalisation.

La concrétisation des engagements de Sonatrach s'inscrit dans une démarche progressive, touchant principalement et prioritairement les axes suivants :

- L'établissement des plans de contenu local, à travers l'implication de tous les opérateurs économiques (cocontractants, cotraitants et sous-traitants), structures et filiales, dans la démarche intellectuelle, permettant de considérer le contenu local comme un élément important et primordial dans le développement de leurs projets et leur management (le procurement étant un des domaines clés du project management).

- L'application du principe de la préférence nationale économique, en donnant la priorité aux entreprises locales. Les projets complexes doivent être étudiés et dimensionnés de manière à faciliter l'accès des entreprises algériennes en qualité de sous-traitants, d'attributaires de lots ou de cotraitants. Les marchés de fourniture de biens et services doivent être attractifs pour les entreprises algériennes, notamment les PME et les TPE. L'allotissement doit être privilégié autant que possible pour permettre la participation des entreprises algériennes.

- La fourniture locale de biens et services, lorsqu'ils répondent aux standards de qualité et de HSE, exigés par la profession. Les dossiers d'appels d'offres devront, à ce titre, intégrer, en plus des critères techniques, d'autres critères ayant trait à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale, notamment ceux liés à l'origine algérienne du produit.

- Aller plein cap vers la transition technologique et ce, via la préparation et l'implémentation d'un plan de maîtrise technologique au profit des employés algériens, mais également à travers la mise en place des interfaces techniques nécessaires pour les besoins y afférents. Dans ce sillage, les start-up activant dans le domaine des énergies nouvelles, l'innovation et la production d'équipements et de composants utilisés, conformément aux domaines que Sonatrach souhaite développer (la capture et la séquestration du carbone –CSC–, la production et le transport de l'hydrogène bleu et vert, le solaire), feront l'objet d'un accompagnement particulier.

- Le développement d'un tissu économique local, à travers l'organisation de séminaires et de workshops au profit de ces entreprises afin de contribuer à leur mise à niveau par rapport aux standards et normes internationaux, ouvrant les portes du segment Oil & Gas. Sonatrach et ses filiales s'engagent, également, à accompagner les entreprises algériennes dans la réalisation de leurs projets de modernisation et d'innovation en relation avec leurs activités■

K. B.

Prix du pétrole

Les facteurs d'une reprise vigoureuse

Redémarrage. Les interruptions de production dans certains pays producteurs, à l'image de la Libye, de l'Angola et du Nigeria, ont contribué aussi à la hausse inédite des prix du pétrole.

La hausse des prix du pétrole se confirme de jour en jour. C'est un signe d'une reprise de l'économie mondiale et d'une demande de plus en plus vigoureuse. Le marché pétrolier confirme, ainsi, cette tendance haussière entamée il y a un peu plus d'une année. Mais, il convient de mettre en exergue les éléments qui ont fait que cette reprise soit plus solide et durable. Quelles sont, donc, les raisons de cette situation ?

Des facteurs géopolitiques pour maintenir la hausse des cours

Pour comprendre ce raffermissement des prix, il est nécessaire, de prime abord, de regarder du côté de l'organisation de l'Opep. Cette dernière a pesé de tout son poids pour rééquilibrer le marché depuis mars 2021. Optant pour une politique prudente, l'Organisation opère des ajustements de l'offre d'une manière graduelle. Au début de ce mois de février, elle a décidé ainsi de maintenir inchangée la hausse de 400.000 barils en dépit des pressions qu'exercent certains pays consommateurs. Ainsi, en dépit d'un baril à plus de 90 dollars, un niveau jamais égalé depuis 7 ans, l'Organisation montre une conduite prudente.

Toutefois, ce n'est pas la seule raison qui est derrière cet emballement des cours. Les tensions géopolitiques peuvent expliquer une partie de cette hausse du brut. De nombreux points sur le globe, proches de pays producteurs, vivent des tensions majeures. C'est le cas, entre autres, des tensions militaires en Ukraine. La situation aux Émirats arabes unis a également contribué à ce raffermissement des cours. La frappe de drones du 17 janvier dernier ayant touché une zone pétrolière dans le pays a permis aux prix de prendre l'ascenseur.

Les interruptions de productions dans certains pays producteurs, à l'image de la Libye, de l'Angola et du Nigeria, ont contribué aussi à cette hausse inédite des prix. Mais quoi qu'il en soit, les analystes ne cachent pas que la clé de cette situation est entre les mains de l'Opep. Cette dernière a, en effet, trouvé la parade pour avoir des hausses adaptées à la situation du marché et de la demande en pétrole.

Un baril à 100 dollars

Pour l'année en cours, les spécialistes prévoient un prix du baril à 100 dollars. C'est un niveau qui sera atteint au cours des prochains mois, prédisent de nombreux experts du secteur. Ils s'appuient dans leurs prédictions sur de nombreux paramètres, dont celui lié à l'incapacité de certains pays producteurs à honorer, dans les prochains mois, des hausses de production. C'est d'ailleurs le cas pour quelques producteurs dont les quotas n'ont pas été augmentés. Le désinvestissement qui caractérise le secteur en est aussi sur la liste des facteurs qui peuvent accélérer la hausse des cours mondiaux de l'or noir■

S. B.

L'Énergie du **Changement**

سوناطراك

sonatrach

Impulser une dynamique de croissance sur le territoire
et à l'international. Devenir une compagnie pétrolière nationale
de référence mondiale. Répondre aux besoins de développement
économique, social et durable de tout un pays.
Tous ensemble, pour l'Algérie.
www.sonatrach.dz

L'ACTUEL 230 / Février 2022 - **Anep n° 2216002577**

Francis Perrin, directeur de recherche à l'IRIS (Paris) :

« Le monde aura besoin d'une croissance importante des investissements pétroliers et gaziers »

Dans cet entretien, l'expert en questions énergétiques aborde les prix du baril qui ont tutoyé la barre des 90 dollars, l'impact du conflit russo-ukrainien ainsi que du Blend algérien qui se situe à des niveaux appréciables. Éclairage...

Entretien réalisé par H. Merzouk

L'ACTUEL : Le Brent a atteint la barre des 90 dollars le baril pour la première fois en sept ans. L'explosion des prix du pétrole va-t-elle influencer l'Opep ?

Francis Perrin : Le 28 janvier, comme deux jours auparavant, le prix du pétrole Brent, produit en mer du Nord, a effectivement atteint $90 par baril pour le contrat de mars 2022, son niveau le plus élevé depuis octobre 2014. L'Opep+ (ce n'est pas un nom officiel), qui regroupe 23 pays producteurs et exportateurs de pétrole, s'est réunie à nouveau le 2 février pour décider de son niveau de production en mars 2022. En juillet 2021, l'Opep+ avait décidé d'accroître chaque mois sa production de 400.000 barils par jour à partir d'août et elle a jusqu'à présent confirmé cette feuille de route mois après mois.

Sur le plan géopolitique, la question Russie-Ukraine occupe une place importante dans l'esprit des traders. Ces derniers semblent croire qu'une éventuelle invasion russe de l'Ukraine entraînerait une dislocation du marché pétrolier et une rupture de l'approvisionnement. Quel sera l'impact majeur de ce conflit ?

Le terme *« dislocation »* est trop fort mais un problème d'approvisionnement ne peut être exclu. Certes, l'Ukraine est plus un enjeu gazier que pétrolier, puisque ce pays est l'une des trois routes d'exportation du gaz russe vers l'Europe (une autre passe par la Biélorussie et la troisième par la mer

« Avec la reprise de la demande pétrolière mondiale et la remontée des cours de l'or noir, la situation actuelle est très favorable pour tous les pays producteurs d'hydrocarbures. »

Baltique vers l'Allemagne), et l'impact d'une guerre avec la Russie serait, donc, plus fort sur le marché gazier que sur le marché pétrolier. Mais la hausse récente des prix du brut est pour partie liée aux tensions entre ces deux pays. En effet, en cas d'attaque de la Russie contre l'Ukraine, les pays occidentaux prendraient de nouvelles sanctions contre l'économie russe et il est fort possible que celles-ci incluent des mesures portant sur le secteur pétrolier. Dans ce scénario, la production et/ou les exportations russes pourraient être réduites, ce qui aggraverait les pressions à la hausse sur les cours de l'or noir.

Dans un marché déjà tendu en termes d'équilibre entre l'offre et la demande, ces incertitudes géopolitiques peuvent peser lourd. Cependant, l'une des principales conséquences d'une éventuelle attaque russe pourrait être un nouvel obstacle pour le gazoduc Nord Stream 2, qui relie la Russie à l'Allemagne en traversant la mer Baltique. Sa construction a été achevée en septembre 2021, mais il n'est pas encore rentré en service dans l'attente d'une autorisation des autorités allemandes. Il serait évidemment très difficile pour celles-ci d'approuver la mise en route du gazoduc comme si de rien n'était en cas d'attaque de la Russie contre l'Ukraine.

Le vice-ministre saoudien de l'Energie chargé de la planification stratégique, Nayef Abdallah al-Mishil, dont les propos ont été rapportés par Bloomerang, a déclaré que le monde avait besoin d'une croissance des investissements dans les projets pétroliers et gaziers à un taux de 5% par an pour satisfaire la demande prévue sur le court terme, jusqu'en 2025. Un commentaire ?

Après la terrible année 2020, la demande pétrolière et gazière a fortement progressé en 2021 et une hausse significative est attendue en 2022 et en 2023. Selon l'U.S. Energy Information Administration (EIA), qui fait partie du département de l'Energie des Etats-Unis (U.S. DOE), la demande pétrolière mondiale passerait d'environ 91 millions de barils par jour (Mb/j) à 102,3 Mb/j en 2023.

La plus grande partie de cette croissance est un rattrapage suite à la chute de la demande en 2020 (environ -9%) mais, même si elle demeurait stable, il faudrait investir des sommes très importantes pour compenser le déclin de la production des gisements qui sont en exploitation depuis longtemps en mettant en production de nouveaux gisements. L'Arabie saoudite a, donc, tout à fait raison de souligner que le monde aura besoin d'une croissance importante des investissements pétroliers et gaziers dans les prochaines années.

Le Blend algérien se situe à des niveaux appréciables. Comment, selon vous, tirer profit de cette situation ?

Selon l'Opep, le prix du brut algérien Sahara Blend a fortement progressé, passant de $42,12/b en 2020 à $70,89/b en 2021 (+68%). En décembre 2021, son prix a baissé à $75,50/b, contre $81,97/b en novembre. Avec la reprise de la demande pétrolière mondiale et

la remontée des cours de l'or noir, la situation actuelle est très favorable pour tous les pays producteurs d'hydrocarbures, d'autant plus que les prix du gaz naturel ont également beaucoup augmenté.

Le brut algérien étant de fort bonne qualité, son prix était l'an dernier supérieur d'un dollar par baril à celui du panier Opep, qui est la moyenne des prix de 13 bruts produits par les pays membres de cette Organisation. Cette évolution est bien sûr positive pour l'Algérie en termes de recettes d'exportation et de recettes budgétaires ainsi que pour la croissance économique du pays. Mais il convient de rester prudent car les prix du pétrole sont imprévisibles et une baisse n'est pas à exclure même si les pressions haussières sont fortes en ce moment.

De plus, au-delà du niveau des prix du brut, les principaux défis restent la bonne gestion des revenus pétroliers et gaziers et la diversification de l'économie■

Production de gaz naturel

L'Algérie revoit ses ambitions à la hausse

Encourageant. Les exportations algériennes vers l'Espagne ont atteint en moyenne 21,2 millions de mètres cubes/jour entre le 1er juillet et le 3 août 2021, soit 7,3 millions de mètres cubes/jour au-dessus de la moyenne enregistrée au cours de la même période de 2020.

L'Algérie ambitionne d'augmenter ses capacités de production de gaz naturel. Le ministère de l'Energie compte à cet effet accélérer tous les projets dans ce sens, y compris celui de la réalisation et du développement des gisements d'Isarène. Ce projet a une capacité de production de 10 millions de mètres cubes par jour de gaz naturel, 1.800 tonnes par jour de condensats et 1.600 tonnes par jour de GPL. La mise en production de ce projet est prévue pour le premier trimestre 2023.

L'Algérie produit plus de 130 milliards de mètres cubes de gaz/an et dispose de deux usines de liquéfaction de gaz naturel d'une capacité annuelle de 30 milliards de mètres cubes. Il y a aussi le projet de développement des gisements de Tinrhert/Ohanet, dans la wilaya d'Illizi, dont l'entrée en service est prévue à la fin du deuxième trimestre 2022, avec une capacité de production de 5 millions de mètres cubes/jour de gaz naturel, 750 tonnes/jour de condensats et 450 tonnes/jour de GPL. S'ajoutent à cela les efforts du groupe Sonatrach dans le domaine des investissements, sachant que le groupe va investir 40 milliards de dollars entre 2022 et 2026 dans l'exploration, la production et le raffinage de pétrole et la prospection et extraction de gaz.

Les exportations algériennes de gaz par gazoduc vers l'Espagne devraient rester élevées jusqu'en mars 2022, date à laquelle les augmentations liées à l'indexation du pétrole des prix du gaz importé devraient être prises en compte, selon Independent Commodite Intelligence Services (ICIS), dans un rapport publié sur son site officiel. Les flux algériens vers l'Espagne ont atteint des sommets pluriannuels depuis le début du troisième trimestre 2021.

En outre, l'annonce d'une extension de 2 milliards de mètres cubes/an du gazoduc Medgaz reliant l'Algérie et l'Espagne devraient compenser tout manque à gagner dû aux faibles volumes de GNL livrés à l'Espagne. Les exportations algériennes vers l'Espagne ont atteint en moyenne 21,2 millions de mètres cubes/jour entre le 1er juillet et le 3 août 2021, soit 7,3 millions de mètres cubes/jour au-dessus de la moyenne enregistrée au cours de la même période de 2020.

Les flux de gaz algérien au troisième trimestre ont également été supérieurs aux niveaux enregistrés entre 2010 et 2020 pour la même période, selon les données d'ICIS.

En juillet 2021, la société énergétique espagnole Naturgy et la Sonatrach ont annoncé un accord qui prévoit une extension de 2 milliards m^3/an de la capacité du gazoduc Medgaz à partir du quatrième trimestre de cette année, pour atteindre un total de 10 milliards m3/an. Notons que les exportations de l'Algérie en gaz naturel liquéfié ont atteint durant le deuxième trimestre de 2021 un volume de 3,1 millions de tonnes par rapport à 2020, soit une augmentation annuelle de 6,9%, précise l'Organisation dans son rapport intitulé *« Evolutions du gaz naturel liquéfié et de l'hydrogène durant le deuxième trimestre de 2021 »*.

Les exportations gazières avaient atteint, durant le premier trimestre de 2021, 3,2 millions de tonnes, soit une baisse de -3,1% par rapport à la quantité enregistrée durant le deuxième trimestre de la même année■

F. A.

Economie de l'hydrogène

L'Algérie « en pole position » pour conquérir le marché international

Révolution. L'Algérie est appelée à se positionner à l'avenir comme un véritable pionnier en matière d'énergies renouvelables et ce, dans le cadre d'une vision perspicace qui repose sur le déploiement d'une nouvelle source d'énergie propre, à savoir l'hydrogène vert, l'une des clés de voûte de la transition verte.

A l'instar de nombreux pays dans le monde, l'Algérie a pris ses devants en matière de développement de la filière hydrogène, notamment vert, en faisant sienne une ambitieuse stratégie pour paver la route de la transition énergétique. Fort d'un capital expérience considérable dans ce domaine, notre pays dispose de tous les atouts pour rivaliser avec les grandes puissances industrielles, dont l'Allemagne, l'Australie ou la Russie pour ne citer que celles-ci. Récemment, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane, a confirmé que l'étude établie par son département ministériel et un partenaire allemand pour l'évaluation des capacités de production de l'hydrogène, notamment vert, avait indiqué que *« l'Algérie jouera un rôle axial dans la production et l'exportation de cette qualité (hydrogène) selon les capacités importantes d'énergies propres »*.

Une véritable révolution verte au niveau international

Pour s'imposer et maîtriser cette nouvelle industrie verte, plusieurs puissances industrielles se sont lancées dans la bataille en engageant d'ambitieuses stratégies de développement de la filière hydrogène, sachant que la question est désormais au cœur de la politique de la transition énergétique des pays comme l'Algérie, les pays européens mais aussi le Japon, la Corée du Sud, l'Australie, la Chine ou encore les États-Unis.

En fait, des montants importants sont mobilisés actuellement dans le cadre des programmes de recherche et d'exploitation dans cette filière, étant donné que la technologie s'agissant de la chaîne de valeurs est plus complexe que pour les hydrocarbures. Ainsi, les plus avertis n'hésitent pas à investir des moyens financiers et matériels non négligeables pour parvenir à leurs desseins tant les intérêts et les avantages de l'exploitation de cette énergie renouvelable sont de première importance, particulièrement sur les plans économiques environnementaux. Cela dit, les résultats actuels de recherche tendent à favoriser une plus grande autonomie énergétique des pays, lesquels sont de nature à déstabiliser l'activité de production et de vente énergétiques des entreprises traditionnelles généralement oligopoles.

Qui plus est, les experts estiment que la place de l'hydrogène et de ses technologies se jugera surtout à la façon dont ils vont s'interposer dans le rapport de la vie humaine à l'énergie. Dans un monde caractérisé par la nécessité de consommer encore plus de l'énergie, ce qui compte en définitive n'est pas seulement la façon de produire ou de stocker cette énergie, mais aussi les infrastructures qui sont mises en place, leur nature, leur coût économique, leur quantité, les intentions qui les ont portées et les désirs qu'elles rencontrent.

Comme souvent, les principaux enjeux ne tiennent pas seulement aux technologies elles-mêmes, mais peut-être plus à la manière dont elles seront utilisées. In fine, le déploiement des technologies de l'hydrogène est très utile aux réflexions (géo)politiques, économiques, sociales et environnementales, car il sert finalement de prétexte pour questionner du point de vue analytique la portée pratique et opérationnelle des enjeux émergents pouvant sembler parfois trop abstraits (les questions de souverainisme économique, d'indépendance et de relocalisation énergétique pour ne citer que ces dernières).

Vers un partenariat algéro-allemand technologique de production de l'hydrogène

Tout porte à croire que l'étude établie par le département ministériel de la Transition énergétique et des Energies renouvelables et un partenaire allemand relevant du ministère allemand de l'Économie et de l'Énergie pour l'évaluation des capacités de production de l'hydrogène, notamment vert, vise à permettre à *« l'Algérie de jouer un rôle axial dans la production et l'exportation de cette qualité (hydrogène) selon les capacités importantes d'énergies propres, à l'instar de l'énergie solaire et éolienne, outre les gazoducs reliés à l'Europe et son expérience dans la production et la commercialisation du gaz naturel »*.

Le ministre Benattou Ziane a souligné, dans ce sens, que tous ces facteurs devront permettre de produire et de commercialiser l'hydrogène à des prix très concurrentiels au kilo, notamment via les gazoducs. En outre, *« toutes les études établies, notamment celles de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Agence internationale des énergies renouvelables, indiquent que l'Algérie devra alimenter l'Europe en hydrogène, notamment vert »*, ce qui explique, a-t-il dit, *« le rapprochement allemand pour un partenariat avec l'Algérie, sachant que l'Allemagne devra recourir à l'hydrogène vert pour réaliser les objectifs de réduction des émissions de carbone à l'horizon 2050 »*.

S'agissant du volet financement des projets d'hydrogène, M. Ziane a indiqué que la nouvelle vision reposait sur les investissements privés, nationaux et internationaux, ou ce qui est communément appelé les producteurs indépendants de l'énergie. Les banques ont *« un rôle important »* à jouer dans ce financement, notamment *« les banques vertes »* qui encouragent ce

type d'investissements, ce qui écartera l'éventualité de recourir au Trésor public, ajoute le ministre. Cependant, les responsables gouvernementaux envisagent la création d'une commission nationale qui devra prendre en charge l'élaboration d'une stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène regroupant les ministères de l'Energie et de la Transition énergétique.

Parmi les missions assignées à la commission, l'établissement de fondements pour le développement de l'hydrogène en Algérie partant d'une vision prospective définissant les contours des moyens et méthodes à utiliser pour développer l'hydrogène, à commencer par les sources de l'énergie propre, la garantie de l'eau et la logistique, à savoir les moyens de production, de transport et de stockage, y compris les utilisations orientées.

Par ailleurs, il est nécessaire de favoriser les conditions favorables à l'exportation de l'hydrogène et de ses dérivés, avec une priorité donnée à son exportation vers l'Europe, où les prévisions de demande seront importantes dans les années à venir, selon les spécialistes. Tout bien considéré, l'Algérie est appelée à se positionner à l'avenir comme un véritable pionnier en matière d'énergies renouvelables et ce, dans le cadre d'une vision perspicace qui repose sur le déploiement d'une nouvelle source d'énergie propre qui est l'hydrogène vert, l'une des clés de voûte de la transition verte.

La Division hydrogène renouvelable du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER)

Le Centre de développement des énergies renouvelables a mis en place une Division de recherche et développement sur l'hydrogène. Cette Division aspire d'être, à long terme, un des instruments à l'échelle nationale de la maîtrise et la promotion de la technologie, de l'économie d'hydrogène.

Missions :

- La maîtrise, la recherche et le développement des technologies de l'hydrogène en tant que vecteur énergétique.
- Le transfert des technologies vers le monde professionnel dans le domaine.
- Assurer l'innovation.

Objectifs :

- Établir une base de données de l'ensemble des avancées réalisées à l'échelle mondiale dans le domaine.
- Mener des études et des activités de recherche et développement dans le domaine. Ces activités couvrent aussi bien les sciences et les technologies de production et de conversion (électrolyseur, pile à combustible, moteur, etc.) que les diverses applications et les technologies de stockages et de sûreté.
- Mener des actions d'assistance dans le design, l'installation et le fonctionnement de projets de technologies d'hydrogène en tant que vecteur énergétique.
- Mener des actions de dissémination par la diffusion de publications techniques, d'organisation de stages, d'ateliers, de conférences et de services conseil.
- Offrir des services de tests et d'essais pour l'industrie hydrogène vecteur énergétique.
- Participer aux actions d'élaboration et de mise en œuvre des réglementations, des normes et des systèmes de certification pour les activités hydrogène vecteur énergétique.
- Mener des actions de formation par la recherche par l'offre de sessions de TP dans le domaine et d'encadrement de masters et de doctorants.

Equipe : Potentiel hydrogène et modélisation

Missions :

- L'évaluation du potentiel de la production et de l'utilisation de l'hydrogène particulièrement l'hydrogène renouvelable.
- L'étude des impactes socio-économiques et la viabilité économique du potentiel Modélisation des systèmes à hydrogène.

Equipe : Multi-sources et stockage

Missions :

- La maîtrise des différentes techniques de production d'hydrogène à partir de multiple sources d'énergies et les études des systèmes hybrides.
- La maîtrise des technologies de stockage d'hydrogène. La maîtrise des systèmes de sûreté des systèmes.

Equipe : Engineering des systèmes énergétiques d'hydrogène

Missions :

- La conception, la réalisation et l'étude des systèmes énergétiques hydrogène pour les différentes applications et le stockage d'hydrogène : système de transport ou stationnaire, systèmes hybrides, etc.

Equipe : Systèmes de combustion de l'hydrogène

Missions :

- La maîtrise des différents systèmes et technologies de combustion de l'hydrogène carburant pur et des carburants mixtes contenant de l'hydrogène.
- Conception et développement de nouvelles technologies de combustion innovantes visant à accroître l'efficacité énergétique■

R. K.

Ne subissez plus l'information économique

lisez juste l'essentiel

www.lactuel.dz

GCB

Une entreprise au service de la relance industrielle nationale

HAMID BENAOUALI
Directeur Stratégie, Planification et

La filiale de la Compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach sonne la charge de la relance industrielle en Algérie via la promotion de l'outil industriel et contenus locaux. Conformément aux directives de l'Exécutif et à la feuille de route tracée par la maison mère visant, d'une part, à faire confiance aux capacités et opérateurs locaux en vue de limiter le recours aux entreprises étrangères, et à l'impératif de maîtriser toute la chaîne de valeurs pour gagner en compétitivité, d'autre part, GCB s'est lancé dans un ambitieux plan stratégique visant à engager une transformation de ses moyens de production, en s'appropriant avec brio de nouveaux métiers et process du génie civil, à l'image de l'engineering.

Par Kheireddine Batache

Une métamorphose conduite par le top management de l'Entreprise, dont le P.-dg Abdelghani Bendjebba se veut le grand artisan, aux côtés des nombreux ingénieurs et cadres qui font, désormais, les beaux jours de ce fleuron de l'industrie nationale.

L'EPC peut être défini sous une forme d'entente contractuelle qui sera utilisée entre deux parties : l'industrie, ou la maîtrise d'ouvrage, et le contractant en fonction du secteur d'activité concernant l'offre. On retrouve ce type de contrat en particulier au sein des entreprises de génie civil, de l'énergie, des mines…

La maîtrise d'ouvrage fournit au contractant EPC les spécifications techniques et fonctionnelles du projet, et ce dernier a en charge de réaliser l'ensemble des tâches (conception, approvisionnement, mise en opération…) pour livrer le projet dans un état opérationnel à son client.

GCB, leader de l'engineering de l'Oil & Gas, comme nouveau nom de code de l'opération transformation !

Non loin du siège social de l'Entreprise sis à Bordj El Kifan, se dressent les locaux de la jeune et entreprenante Direction Engineering et Procurement (DEP). Cet organe de l'Entreprise en est aujourd'hui le cœur battant. Il est passé du stade de bureau d'études techniques dédié au secteur du BTPH à celui de Direction à part entière. Son rôle dans le fonctionnement de GCB est désormais central, nous dit-on ! En effet, la DEP permet à la société de prétendre à prendre en charge des projets en EPC, qui seront par la suite livrés clé en main. Installée en 2018, la DEP est dirigée par Samir Benammar, un jeune cadre algérien.

Interrogé sur l'importance stratégique qui repose sur ses épaules, il déclare que le fait de conférer à GCB un statut d'Epéciste constitue en lui-même une avancée majeure dans le développement de l'Entreprise. *« Depuis 2018, l'Entreprise maîtrise l'aspect global en EPC des projets Oil & Gas, comprenant l'engineering et le procurement, qui sont les phases initiales, en plus de la construction.*

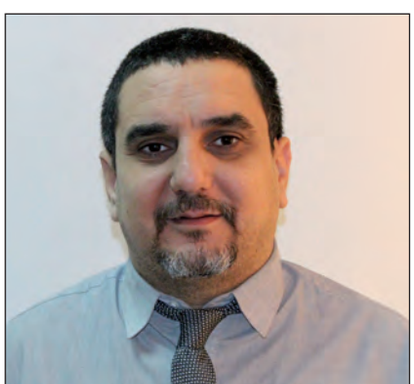

SAMIR BENAMMAR
Directeur Engineering et Procurement

Maintenant, nous travaillons en étroite collaboration avec les différentes directions de GCB, à savoir le Génie civil-Travaux et la Construction-Mécanique, afin qu'à l'arrivée, tous nos projets soient signés GCB, avec un taux d'intégration plus que respectable », a-t-il confié,

Force est de constater que la maturité qu'a atteint l'opérateur industriel grâce à ses innovations lui permet d'accroître sa présence sur des chantiers de Sonatrach et ses partenaires. La croissance exponentielle de ses volumes et chiffres d'affaires le place aujourd'hui comme l'un des principaux acteurs industriels dédiés aux métiers du génie civil.

ACHOURI YAZID
Directeur Constructions métalliques

Selon M. Benammar, la maîtrise de la partie engineering y est pour beaucoup. *« Nous avons commencé par des projets d'export pipelines et nous sommes passés ensuite aux réseaux de collecte. Désormais, nous nous penchons sur tout ce qui est réinjection d'eau, ainsi que d'autres techniques. Les autres Epécistes peuvent nous aider à sauter un nouveau palier et assurer la conception de projets plus complexes. A moyen terme, nous pourrons travailler sur des installations au niveau des CPF, tels que les déshydratation et décarbonatation. Nous y gagnerons en expérience et en référence »*, explique le directeur.

La construction métallique, nouveau fer de lance de GCB

Les voies de GCB ne sont guère impénétrables. Car bien au contraire, l'Entreprise aux stratégies de management avant-gardistes dévoile au grand jour l'évolution dont ont fait l'objet bon nombre de ses directions, à l'image du segment des constructions métalliques.

A El Harrach, c'est au sein d'une imposante unité de production, flambant neuve, qu'une belle histoire industrielle s'écrit avec des lettres 100% algériennes. La Direction des constructions métalliques (DCM) est à pied d'œuvre !

Fabriquant des charpentes métalliques, GCB passe d'un fournisseur de piquets de clôture à un redoutable industriel de la charpente. Pipe racks, gares de racleurs, bacs de stockage, réseaux anti-incendie ou encore cabines sahariennes viennent aujourd'hui enrichir le catalogue des produits de GCB et disputer la vedette aux hangars, ateliers et autres bâtiments.

Ce sont plus de 120.000 tonnes de charpente qui sont sorties de ses ateliers durant les cinq dernières années. Un volume de production qui est passé de 400 à plus de 4.000 tonnes/mois. Au sein des nouvelles installations de la DCM, des dizaines d'ingénieurs et de techniciens assurent, désormais, la conception et la fabrication locale de nouveaux produits, plus utiles les uns que les autres, et dont la plupart étaient jusque-là importés à coup de millions de dollars.

Dotée de matériel à la pointe de la technologie, la Direction s'est lancée dans un ambitieux projet qui consiste en la fabrication d'une gare de racleur locale. *« Nous entamerons la fabrication d'ici début mars. C'est un équipement qui était jusque-là l'apanage des étrangers »*, annonce le directeur Yazid Achouri. Et d'ajouter avec une pointe de fierté : *« GCB sera le concepteur de la première gare de racleur en Algérie ! »*

Ayant parfaitement compris l'urgence économique relative à la réduction des coûts en matière de recours à l'expertise, à l'ingénierie et aux produits et composants étrangers, GCB a décidé de prendre toutes ses responsabilités, en mettant en œuvre tous ses moyens dans la promotion du contenu local, mais également des compétences nationales.

Les ressources humaines de l'Algérie ont, en effet, toute leur place chez GCB qui assure le recrutement de dizaines de jeunes ingénieurs formés dans les universités et instituts nationaux pour les besoins de sa nouvelle stratégie■

INTERNATIONAL
L'ACTUEL
Le magazine de l'économie et du partenariat international

ABONNEZ-VOUS

Oui, je désire m'abonner à la revue *L'ACTUEL* pour 11 numéros au prix de :

☐ Algérie : **2 750,07 DA** **(dont 900 DA frais d'envoi)** ☐ Etranger : **24,00 €** (+18€ frais d'envoi)

Nom ou raison sociale : .....

Personne à contacter : ..... e-mail : .....

Activité ou profession : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Date : .....

Signature et cachet

Nombre d'exemplaires ☐

Ci-joint mon réglement :

☐ par chèque bancaire à l'ordre de : **LES NOUVELLES REVUES ALGERIENNES**

☐ par virement bancaire : BADR Chéraga Compte n° : 00300634000087330089

Lot. Ben Achour Abdelkader
Villa n° 27 Chéraga - Alger
Tél. : +213 (0) 23 39 50 79
+213 (0) 23 39 50 52
Fax : +213 (0) 23 39 50 92
e-mail : redac@actuel-dz.com

Zlecaf

Commerce extérieur, un levier privilégié

Intégration. Le nombre d'opérations commerciales réalisées avec des partenaires africains est encore très faible, mais cela *« laisse présager pour les mois à venir plus d'initiatives sur plusieurs marchés, comme cela vient d'être démontré avec la Tunisie et la Mauritanie »*.

La Zlecaf, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2021, commence-t-elle à donner ses fruits ? Aujourd'hui, l'Afrique est désormais un marché unique de 1,2 milliard de consommateurs et un PIB combiné d'environ 3.000 milliards USD pour les 54 États membres de l'Union africaine. Sollicité par nos soins, Brahim Guendouzi, économiste, souligne que *« les pouvoirs publics placent beaucoup d'espoir dans cet espace d'échange et de coopération entre Africains »*. Pratiquement, enchaîne-t-il, *« les mêmes contraintes et aspirations caractérisent l'ensemble des économies africaines qui cherchent à transcender les questions du développement économique au profit des populations locales »*.

Le commerce extérieur constitue *« le levier privilégié susceptible de faire aboutir le projet d'intégration commerciale à l'échelle du continent »*. Par quels leviers ? L'universitaire relève *« la possibilité d'offrir des opportunités d'affaires à l'ensemble des opérateurs économiques en vue de les amener à intensifier leurs échanges dans un esprit de compétitivité mais également de complémentarité »*. De ce point de vue, analyse Pr. Guendouzi, les entreprises algériennes publiques et privées *« ont saisi la portée de cet accord et se sont déjà lancées dans la bataille du développement des exportations hors hydrocarbures, puisque 2021 a vu le montant jamais atteint de 4 milliards de dollars de recettes »*. Certes, le nombre d'opérations commerciales réalisées avec des partenaires africains est encore très faible, mais cela *« laisse présager pour les mois à venir plus d'initiatives sur plusieurs marchés comme cela vient d'être démontré avec la Tunisie et la Mauritanie »*.

S'agissant des défis à court et moyen termes, Pr. Guendouzi indique que *« la logistique représente incontestablement le maillon faible pour assurer l'essor des transactions commerciales car c'est de l'acheminement physique des marchandises dans des conditions de coût et de sécurité qu'il va falloir maîtriser »*. La question de l'origine des marchandises *« risque également de constituer un point d'achoppement du fait que le démantèlement tarifaire ne sera applicable que par rapport à une origine préférentielle »*. Les investissements et le commerce des services, enchaîne l'économiste, vont certainement *« jouer un rôle dynamique à moyen terme, renforçant ainsi la fiabilité et la viabilité de la zone de libre-échange avec 54 pays membres »*. Notons que deux contributions majeures sont attendues de la mise en œuvre intégrale de la Zlecaf : assurer la transformation structurelle de l'Afrique et refaçonner les marchés et les économies du continent.

Le chemin est encore long. Politiques, experts et spécialistes sont unanimes : le secteur privé devra participer efficacement au processus de la mise en œuvre de cet espace, avec l'appui actif des gouvernements, de l'Union africaine et des partenaires au développement. Aujourd'hui, la crise de la Covid-19 et la Zlecaf invitent les pays du continent à jouer collectivement. Le Centre d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care) relève que sur les 54 pays africains membres potentiels de la Zlecaf, 43 d'entre eux sont déjà membres de l'OMC, l'Algérie étant la seule parmi les économies les plus puissantes et les plus dynamiques du continent à ne pas y être. Le Care relève aussi *« l'urgence absolue de commencer enfin à engager les réformes structurelles de l'économie algérienne, des réformes qui sont reportées depuis plus d'une dizaine d'années »*■

H. M.

zakrea.net

conception de sites
conception graphique
hébergement de sites
rédaction de contenu
applications mobiles

VOTRE SITE WEB SUR UN PLATEAU !

WEB & GRAPHIC DESIGN

CONTACTEZ-NOUS POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS

Cité Allaoua, Seddouk Centre - Bejaïa, Algérie
+213 (0)5 52 805 405 / +213 (0)5 42 951 522
contact@zakrea.net / marimel.rabiai@gmail.com

www.zakrea.net

zakrea.net
marimel.rbi
zakrea
+213 552 805 405

Tournée des investisseurs américains en Algérie

« Déminer » le terrain dans le contexte d'un investissement gagnant-gagnant

Partenariat. Parmi ceux qui travaillent déjà dans notre pays figure Atlas Group, via Altas Genie Civil Compagny Spa, filiale qui active depuis 2003, employant 7.000 collaborateurs, dont 80% d'Algériens.

En octobre 2016, Smaïl Chikhoune, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, avait pompeusement annoncé qu'un méga-projet agricole algéro-américain verra le jour en Algérie avec des productions annuelles de blé dur, de lait, de maïs, de fourrage et de pomme de terre, signalant que les premières quantités seront livrées *« à partir du mois de mai 2017 »*. Quelques mois plus tard, coup de théâtre ! Le même Smaïl Chikhoune fait savoir amèrement que le fameux projet en question a été sanctionné par un échec, en éludant les vrais obstacles qui ont bloqué sa concrétisation sur le terrain. Cependant, le premier objectif de ce partenariat agricole algéro-américain demeure celui de la contribution à la réduction de la facture de l'importation des produits alimentaires.

Un mégaprojet en perspective

Le président du Conseil d'affaires algéro-américain avait déclaré lors de la présentation générale du projet de partenariat agricole algéro-américain : *« Par investissement, j'entends bien dire l'implication du partenaire américain financièrement et technologiquement pour faire barrière définitivement à l'importation tous azimuts. Ce type d'investissements (méga-projets) mettra définitivement fin à l'importation de la poudre de lait, des semences de la pomme de terre et des céréales »*, avait-il défendu mordicus. Ces projets ouvriront aussi la porte à la formation spécialisée et contribueront à l'offre d'emploi à des milliers d'Algériens dans les régions les plus éloignées d'Algérie. En ce qui concerne le capital de l'entreprise née du partenariat algéro-américain, les parts des uns et des autres sont définies par la législation algérienne en vigueur. Quant au financement à long terme pour la mise en œuvre progressive du projet, le Groupe agricole international américain (AIAG) a plusieurs options de financement aux Etats-Unis, y compris la banque Exim, pour faciliter le financement nécessaire.

L'ambassadrice des USA à l'époque, Joan A. Polaschik, qui avait participé à l'inauguration du nouveau partenariat dans le secteur agricole, n'a pas caché sa satisfaction de savoir que la coopération agricole entre les deux pays est très encourageante, tout en confirmant l'engagement des USA à poursuivre cette excellente relation en soutenant le développement de l'agriculture en Algérie.

Tirer parti des erreurs et des jugements précédents

Curieusement, cette affaire de partenariats agricoles, qui a d'ailleurs fait un flop, n'a vraisemblablement pas suscité de réactions de la part des pouvoirs publics, notamment celles du département ministériel de l'Agriculture, sinon comment expliquer que jusqu'à présent, ce dernier n'est pas sorti de son silence pour donner sa version des faits. Pour rappel, un Forum des chefs d'entreprise a été organisé avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en partenariat avec le Conseil d'affaires algéro-américain *« USABC »*, dont une mission économique dédiée au secteur agricole, du 14 au 17 janvier 2019 à Washington, DC et Sacramento (capitale de la Californie).

La délégation algérienne, composée d'une trentaine d'importants acteurs dans le secteur de l'agriculture et de la transformation agricole, a été conduite par l'ancien ministre de l'Agriculture, Abdelkader Bouazghi, et l'ex-président du FCE, Ali Haddad. Elle a été reçue par la Secrétaire d'Etat à l'Agriculture de l'Etat de Californie, Kareen Ross, pour échanger sur les moyens d'étendre la coopération et renforcer le partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'agriculture.

L'ancien ambassadeur de l'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, l'ancien président de la Chambre nationale d'agriculture, Doubi Adjal, et l'actuel président du Conseil d'affaires Algérie-USA, Smaïl Chikhoune, ont pris part à cette rencontre. Cette mission économique aux USA a été couronnée par la signature de quatre mémorandums d'entente (MoU) entre des entreprises du Consortium Roberts International Agricultural Development et des opérateurs algériens du secteur agricole et de la transformation. Ces MoU portent sur trois projets d'élevage de 70.000 vaches laitières (30.000 avec le Groupe ETRHB, 30.000 avec le groupe CATM spécialisé dans l'agriculture et 10.000 avec Suilait, spécialisé dans la transformation du lait).

Le dernier MoU a été conclu en partenariat avec le groupe Benaïni et porte sur la transformation de la pomme de terre. Néanmoins, l'opération *« mains propres »* menée quelques semaines après la chute d'Abdelaziz Bouteflika en 2019 a fini par faire tomber les faux investisseurs et la recupération à ce jour de pas moins de 750.000 hectares, dont 500.000 ont été assainis sur les plans techniques et juridiques. Cette année, une deuxième tentative a été engagée afin d'asseoir de nouvelles bases pour le retour des investisseurs américains en Algérie, avec l'avantage de tirer les leçons de la précédente expérience

Une mission baptisée US agriculture road show to Algeria 2022

Pour ce faire, une délégation d'opérateurs américains dans le domaine de l'agriculture intéressés par l'investissement en Algérie a effectué du 15 au 23 janvier dernier une tournée à travers plusieurs wilayas en vue d'explorer des opportunités de partenariat. Baptisée US agriculture road show to Algeria 2022, cette initiative a permis à 14 cadres représentant sept entreprises américaines qui opèrent dans différentes filières agricoles de visiter des sites et de rencontrer des agriculteurs algériens dans neuf wilayas du pays (Oran, Mostaganem, Mascara, Annaba, Souk-Ahras, Guelma, Khenchela, El Oued et Hassi Messaoud) afin de discuter d'opportunités d'affaires.

« Effectivement, c'est le retour des groupes américains en Algérie, avec une ambition d'entreprendre des projets d'investissements de longue haleine, après l'échec de la tentative précédente, due à l'absence de potentiels partenaires algériens, versés dans l'investissement générateur de richesses et d'emplois. Aussi, la présence des Américains n'est pas restreinte à la vente de produits dédiés, notamment, au machinisme agricole, mais plutôt à la transmission d'un savoir-faire et d'un transfert technologique, ingrédients nécessaires pour l'établissement d'un contrat d'investissement durable », a affirmé Smaïl Chikhoune en marge de la tenue de la conférence américaine sur l'agriculture en Algérie le 22 janvier dernier à Alger.

Pendant cette rencontre en l'absence des responsables des officiels algériens, du moins ceux du ministère de l'Agriculture, six grands groupes agricoles américains ont été présentés, privilégiant, ainsi, la création de consortium et de coopératives agricoles, porteurs de projets de grande envergure et véritables plus-value de productivité agricole. Parmi ceux qui travaillent déjà dans notre pays figure Atlas Group, via Altas Genie Civil Compagny Spa, filiale qui active depuis 2003, employant 7.000 collaborateurs, dont 80% d'Algériens.

Depuis 2017, Atlas Group exploite une concession dédiée aux productions agricoles (Atlas Filaha) de 10.000 hectares obtenue à Gassi Touil, à 100 km au sud de Hassi-Messaoud, laquelle a réussi l'expérimentation de la culture du blé, du maïs et de betterave, mais aussi, l'ensilage pour l'aliment du bétail et, enfin, un essai d'élevage de bétail de races diverses.

Rencontré à l'occasion du séminaire d'Alger, le président Yunus Dogan a déclaré à la presse : *« Nous projetons de réaliser nos propres installations produisant nos propres graines de semence et engrais, constitué par un fertilisant bio stimulant de nouvelle génération, en impliquant, évidemment, toutes les fermes agricoles mitoyennes à Atlas Filaha, dans un cadre organisé, à l'effet de réussir la culture des intrants nécessaires à l'industrie sucrière, l'huile de table et à l'aliment du bétail que, ensuite, nous transformons dans des usines que nous allons construire. »* Est-ce effectivement le début d'une coopération florissante entre les partenaires algéro-américains dans le secteur agricole ?

R. K.

Marché de l'automobile

Les prémices de la cherté consacrée

Imbroglio. Les prix des véhicules d'occasion connaissent, eux aussi, une envolée sans précédent, à tel point que leur prix est similaire, voire supérieur à celui des véhicules neufs avant la fermeture de l'importation.

Cela fera bien plus de deux années que les autorités du pays se sont engagées à la libération des cahiers des charges relatifs à l'importation et à la fabrication automobile. Deux années au cours desquelles aucune importation n'a été autorisée pour la vente publique, si ce n'est la question énigmatique des concessionnaires multimarques qui continuent à exercer par la vente de véhicules de luxe immatriculés à l'étranger. Aucune importation autorisée, y compris celle des pièces de rechange.

D'ailleurs, en matière de pièces de rechange, plusieurs magasins se sont vus contraints à la fermeture de leurs commerces au vu de l'importation court-circuitée par les dispositions des autorités, ainsi que par la cherté des pièces à l'importation. Du coup, les propriétaires des véhicules se trouvent contraints, à leur tour, de chercher ce qu'ils trouvent de disponible auprès du marché d'occasion, la casse en l'occurrence.

Une situation qui, vue dans sa globalité, nourrit la crise qui s'y rapporte. En plus de la rareté des véhicules disponibles à la vente et des pièces de rechange, de la coïncidence de ces éléments avec la crise économique que connaît le pays, qui creuse l'écart des taux de change pour atteindre des niveaux records jamais atteints, les prix des véhicules neufs à l'importation risquent de dépasser les moyens des salariés, particulièrement ceux qui n'en disposent pas aujourd'hui.

Plus grave encore, les prix des véhicules d'occasion connaissent, eux aussi, une envolée sans précédent, à tel point que leur prix est similaire, voire supérieur à celui des véhicules neufs avant la fermeture de l'importation.

Le simple fait de se renseigner sur les prix, suivant la marque, le kilométrage et l'état général de la carrosserie et de la mécanique permet de distinguer entre deux types de véhicules. Il y a les véhicules qui sont à l'état neuf avec un kilométrage faible, dont le prix dépasse largement les 2.000.000 de dinars, pour avoisiner les 6.000.000 DA comme plafond, suivant le modèle. Ensuite, il y a les véhicules de moindre qualité, datant de plus de 10 ans, qui ont franchi la barre des 1.000.000 DA. Les rares exceptions pour cette catégorie est celle des véhicules qui ont 20 ans d'âge, qui disposent encore de prix à moins de 1.000.000 DA.

Pour ce qui est des pièces de rechange, il n'y a pas à dire grand-chose, tous les prix ont connu une augmentation significative et ce, depuis l'interdiction de l'importation. Parfois c'est le double, voire le triple du prix qui est exercé pour les pièces neuves, encore faut-il que celles-ci soient d'origine et non une imitation. Pour ce qui est des pièces d'occasion, il y a matière à dire.

Une anecdote est en train de circuler, ces dreniers temps, sur les réseaux sociaux faisant état de la cherté des pièces de rechange extraites sur des véhicules neufs accidentés. Capot à 255.000 DA, portière à 400.000 DA, véhicules accidentés, complètement réformés, à plus de 4.000.000 DA (400 millions de centimes), pour un véhicule acheté initialement à 8.000.000 DA.

Après tout ce récit, il est aisé de conclure que tous les éléments sont réunis pour affirmer une idée, celle de la consécration de la cherté des prix automobiles. Même si les usines se remettaient à la fabrication ou au montage, même si les concessionnaires venaient à activer dans la revente avec les mesures que l'on connaît pour la détaxation, le constat sera le même.

D'ailleurs, les prix dévoilés à la presse nationale par certains représentants des marques, qui sont encore en phase de négociation pour obtenir leurs autorisations d'importation, sont annoncés à des niveaux qui commencent à partir de 3.000.000 DA.

Si certains citoyens peuvent se permettre le luxe de la voiture, d'ailleurs il s'agit, à peu de choses près, des mêmes personnes, une large partie continue à le considérer comme étant un rêve inaccessible, y compris si son financement était assuré par voie de crédits. C'est la raison pour laquelle, toutes les personnes qui disposent aujourd'hui de véhicules usagés sont en train de faire en sorte d'en prolonger la durée afin que la prochaine acquisition, à l'ouverture de la vente de véhicules, soit un peu compensée par la revente de l'ancien. Chance qui n'est pas à la portée de ceux qui n'en disposent pas■

A. A. B.

Mme Messaoudi, directrice générale d'AD Vision :

«Le SEER 2022 sera une vitrine de choix aux énergies renouvelables»

Révolutionné par les impératifs de la transition énergétique, le secteur de l'énergie fait l'objet de transformations majeures qui imposent aussi bien aux opérateurs économiques qu'aux producteurs mondiaux une vision nouvelle, en vue de réduire la dépendance des sources fossiles, au profit d'une énergie verte.

Une problématique prise à bras-le-corps par les acteurs du segment de l'électricité en Algérie, et qui sera au cœur des préoccupations de l'édition 2022 du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER).
L'ACTUEL s'y est intéressé !

Propos recueillis par K. Batache

L'ACTUEL : Au moment où l'Algérie affiche de nouvelles ambitions quant au développement des énergies renouvelables, quelles sont les nouveautés et particularités de l'édition 2022 du SEER ?

Mme Messaoudi : Le Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER) est le premier événement commercial international en Algérie dédié simultanément aux industries de l'électricité et des énergies renouvelables.

C'est sous le slogan *« Ensemble pour réussir la transition énergétique de l'Algérie »* que la 5e édition du SEER se déroulera cette année, du 23 au 26 février, au niveau du Palais des expositions, Safex, les Pins maritimes.

Durant ces quatre jours, et à l'instar du Groupe Sonelgaz, le CEREFE, le Cluster Energie, l'Aprue…, l'ensemble des intervenants et des opérateurs dans l'industrie de l'électricité et des énergies renouvelables (fabricants d'équipements, distributeurs, bureaux d'études et d'engineering, installateurs…) auront à débattre et à échanger leurs expériences, leur savoir-faire et présenter les dernières innovations technologiques dans le domaine de l'électricité, des énergies renouvelables et, notamment, dans le développement durable. Notons que durant le Salon, des start-up nationales engagées dans la transition énergétique et les énergies renouvelables seront présentes, à titre gracieux, pour présenter leurs innovations.

L'événement sera aussi une vitrine de choix aux énergies renouvelables qui sont d'actualité et attirent l'attention ces dernière années, vu les enjeux importants pour la protection de l'environnement et la préservation de la planète.

Beaucoup d'industriels du secteur tentent de pénétrer le marché de l'électricité via le renouvelable en Algérie mais n'arrivent pas à trouver les bons interlocuteurs. Que leur propose le Salon sur ce point précis ?

Le SEER 2022 se veut une plateforme B2B et un espace de communication de haut lieu qui permettra à l'ensemble de nos participants d'échanger autour de leurs préoccupations.

Les représentants de nos partenaires publics seront présents pour prendre part à ces débats et surtout apporter les éléments de réponse aux différentes préoccupations.

Comment le SEER 2022 contribuera-t-il à montrer à nos partenaires étrangers le potentiel de l'Algérie en matière de ressources énergétiques renouvelables mais également d'opportunités d'investissement dans ce secteur ?

Un riche programme de conférences et d'ateliers thématiques sera consacré, justement, à l'enrichissement des différents débats. Nos conférenciers et experts contribueront à promouvoir l'immense potentiel dont regorge notre pays.

L'engagement du pays à réussir sa transition énergétique tout en favorisant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique est clairement affiché dans le Plan d'actions du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République. Ceci représente un marqueur important dans la nouvelle vision énergétique des pouvoirs publics.

Tout en rendant hommage aux acteurs de l'industrie des hydrocarbures, nous sommes et resterons convaincus que la sécurité énergétique de notre pays réside inéluctablement dans le mixte énergétique qu'offrent toutes les sources d'énergie dont dispose l'Algérie■

Les influenceurs comme nouveau mode de publicité et de promotion

Attention à l'arnaque !

Prudence ! Tout le monde s'accorde à dire que la tendance actuelle est celle des réseaux sociaux par excellence. Ce moyen de communication, qui ne cesse de progresser et d'offrir de nouvelles possibilités, devient un indispensable de la vie courante.

Par A. A. Benalia

Il est vrai que les réseaux sociaux sont aussi l'occasion pour faire des affaires, alors pourquoi ne pas saisir l'occasion pour réaliser du chiffre d'affaire et du profit ? En tout cas, il semblerait que l'influence de ce moyen de communication sur le comportement du consommateur soit une arme d'une redoutable efficacité, du fait de l'impact immédiat sur la tendance de consommation, pour peu qu'une tranche de clients potentiels, la plus large possible, soit touchée.

Qui parle d'influence fait aussi référence à une nouvelle mode sur les réseaux sociaux, celle des influenceurs qui prennent une ampleur comparable à celle des stars de téléréalité. D'ailleurs, il est constaté qu'une large frange de vendeurs, qu'ils soient producteurs, revendeurs ou prestataires de services, ont compris l'effet des réseaux sociaux et des influenceurs sur les ventes qu'ils réalisent. Aussi, ils n'hésitent pas à faire appel à ces personnes pour faire la promotion de ce qu'ils proposent. Pour ce qui est des consommateurs, l'appel ne se fait pas attendre, la ruée vers les magasins et les produits est presque instantanée. Ce qui est finalement d'une efficacité supérieure à celle des publicités classiques diffusées par la télévision. De quoi conclure que la réussite passe obligatoirement par les réseaux sociaux.

Dans cet même ordre d'idée, il y a lieu de noter que l'influence des promotions et publicités passe en très grande partie par certaines personnes dont la notoriété ne cesse de croître, non pas que ces personnes soient célèbres du fait d'un quelconque statut social, mais du simple fait que leur passage sur ces réseaux fait le buzz, peu importe le sujet et peu importe le niveau du contenu de leur communication. En quelques mots, le temps est celui du règne des influenceurs, à telle enseigne que chaque apparition de l'un d'eux est un festival de vues et devient, du fait de l'influence notable, un évènement relayé médiatiquement, y compris par des journaux et dans des émissions de télévision.

Une influence qui n'est pas passée sous le nez des vendeurs, bien au contraire, une pareille opportunité ne se fait pas attendre. D'ailleurs, l'effort de la promotion par les faiseurs d'opinion est, le plus souvent, grassement compensé soit par de l'argent ou en nature : voyages et séjours gratuits, différentes sortes de produits de beauté de qualité… tout y passe. Et le contenu de la promotion par le prestataire, l'influenceur en l'occurrence, fait les louanges des produits avec un langage qui laisse entendre que la garantie de la qualité y est. Même si un soupçon de mensonge y est introduit.

Victimes d'influenceurs notoires

Au-delà du contenu qu'ils peuvent créer et diffuser, de la qualité des propos qu'ils tiennent, les influenceurs ouvrent la porte vers toutes les supputations et les jugements de valeurs que les boîtes de communication s'interdisent sur le plan de l'éthique de la publicité. Y compris la voie de la surenchère, de l'arbitraire et parfois même du mensonge. Preuve en est, l'affaire d'opinion publique qui a impliqué quatre des plus célèbres influenceurs en Algérie, où le revers de la médaille publicitaire qui n'engage habituellement que la parole de celui qui la profère.

En effet, l'affaire relative à l'arnaque et l'escroquerie commise par une société factice pour la prise en charge, soit disant, des démarches pour les études dans des pays de l'est de l'Europe, pour les étudiants désireux continuer leurs études supérieures, et qui a impliqué les quatre personnes citées plus haut, en est la parfaite preuve.

Le fait important n'est pas celui de l'auteur de l'arnaque, autant que celui des personnes qui en ont fait la promotion à grandes pompes sur les réseaux sociaux. Ces personnes qui disposent d'une notoriété disproportionnée ne mettent pas le doigt ou la main sur quelque chose sans que des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes ne soient sur le fait pour acquérir ou imiter leurs nouvelles idoles. Un tort partagé entre les influenceurs et les influencés.

Pour revenir à notre affaire, les mis en cause sont accusés de complicité d'arnaque et de constitution d'un groupe de malfaiteurs malgré eux, à tort ou à raison, rien que du fait qu'ils aient fait la promotion des services des sociétés factices, sans prendre la peine de vérifier la véracité du contenu ou la réalité des liens qui lient ces boîtes aux universités étrangères.

Si les mis en cause sont en effraction par rapport à un engagement moral, celui de la bonne orientation de leurs fans, par la vérification de la réalité du service sujet de l'arnaque, les suiveurs sont tout aussi à blâmer dans toute cette affaire. Les questions qui méritent d'être posées : comment peut-on consentir à mettre en jeu une somme de 5 millions de dinars dans une université hypothétique sans aucune vérification préalable des liens, des relations et des documents ? Comment peut-on consentir à mettre son destin entre les mains de parfaits inconnus sur la base de la simple parole d'un influenceur et d'un faiseur d'opinion, sans se poser des questions sur les tenants et aboutissants du projet d'études à l'étranger par cette formule qui, d'apparence, fait semer le doute ?

En tout cas, si conclusion il y a, elle se rapporte à l'encadrement de l'acte publicitaire qui est pratiqué sur l'ensemble des médias, que ce soit les médias audiovisuels, les sites internet, ou les réseaux sociaux. Le mensonge publicitaire, qui est souvent constaté au niveau des réseaux sociaux, pourrait bien être pratiqué par les médias classiques. Il y a lieu de savoir que le cadre juridique qui régit l'information en Algérie ne bénéficie d'aucune forme d'encadrement de la publicité.

Ce que dit la loi

Le cadrage de la publicité dans les lois algériennes est stipulé dans la loi n°04-02 du 23 juin 2004 qui fixe les règles applicables aux pratiques commerciales. Et ce n'est que dans son article 28 que la définition des caractéristiques de la publicité illicite est citée, sous la formulation suivante : «*...Est considérée comme publicité illicite et interdite toute publicité trompeuse, notamment celle :*

***1**/qui comporte des affirmations, indications ou représentations susceptibles d'induire en erreur sur l'identité, la quantité, la disponibilité ou les caractéristiques d'un produit ou d'un service ;*

***2**/qui comporte des éléments susceptibles de créer la confusion avec un autre vendeur, ses produits, ses services ou son activité ;*

***3**/qui porte sur une offre déterminée de produits ou de services alors que l'agent économique ne dispose pas de stocks suffisants de produits ou ne peut assurer les services qui doivent normalement être prévus par référence à l'ampleur de la publicité. »*

L'absence de précision ou de compléments en la matière fait que l'interprétation des éléments de l'article 28 peut prêter à confusion. En effet, l'expression des alinéas de l'article 28 laissent supposer, si l'on devait les transposer sur notre cas, que les torts incombent surtout au producteur ou au vendeur qui engage les voies publicitaires, plutôt qu'à la boîte de communication qui conçoit le spot publicitaire. De quoi pouvoir conclure, en l'absence d'une réglementation claire, que les mesures conservatoires du parquet à l'encontre des influenceurs emprisonnés sont parfaitement abusives.

Les seuls torts qui incombent à ces personnes sont le transfert illicite d'argent à l'étranger, en infraction à la loi sur la monnaie et le crédit, mais cette accusation ne mérite pas la mesure conservatoire de la détention provisoire.

La publicité par la voie des réseaux sociaux devient, ainsi, un moyen à prendre absolument avec des pincettes si l'intention est de l'utiliser pour de la promotion. Bien que la couverture par les preuves ne soit pas une obligation légale pour l'agence publicitaire ou la personne en charge de la promotion, le cas échéant, il y a lieu de tenir compte que chaque avantage dans ce type de média dispose aussi d'un retour de manivelle, auquel il est impératif de faire attention.

Le cas l'est aussi pour les consommateurs qui doivent tirer une bonne leçon des cas d'arnaque, afin qu'ils mettent aussi toutes les chances de leur côté, en procédant eux-mêmes aux vérifications qui s'imposent afin d'éviter d'éventuels déboires liés à des publicités mensongères ou des promotions calomnieuses.

Aussi, il est attendu que la règlementation comble ce vide par des textes d'application qui conditionnent l'activité dans la promotion et la publicité. Il est attendu aussi, dans les prochains jours, que la nouvelle loi sur l'information soit soumise pour adoption au niveau des deux chambres parlementaires. Fera-t-elle passe sur ces aspects, ou parviendra-t-elle, au contraire, à apporter les éléments de réponse à la question ainsi posée, particulièrement dans un contexte où ce sont les réseaux sociaux qui occupent la place médiatique en priorité par rapport au reste des supports médiatiques ? La réponse sera certainement prochainement connue■

الشركة الجزائرية للمعارض و التصدير

SAFEX

Société Algérienne des Foires et Exportations
safex/Pins Maritimes - Alger

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS JANVIER-MAI 2022

Mois	Manifestations	Organisateurs	Dates	Pavillons
Janvier	Salon International du Chocolat et du Café - CHOCAF	VISION FUTURE	26 au 29	Ahaggar
Février	Salon de l'Electricité et des Energies renouvelables -SEER	ADVISION EL DJAZAIR	07 au 10	Ahaggar
	Salon international de la Pharmacie en Algérie - SIPHAL	ESPRIT OUVERT	16 au 19	Concorde
	Salon algérien de la Boisson - BEVALG	TADAMSA EXPO	17 au 19	Casbah
	SECUREXPO	MEDITHERAL	22 au 24	Union
Mars	ENGINEERAL	SIPROF MARKETING	01 au 03	Saoura
	Salon international de la Promotion de l'investissement	B2B	01 au 04	Bahdja
	Salon international de l'Environnement et des Energies renouvelables	SAFEX / CNTPP	02 au 05	Ahaggar
	Salon de l'Aménagement, de la Rénovation et de la Décoration "RENOV DECO"	SAFEX	01 au 07	Casbah
	Salon de la Femme - EVE	WTCA	03 au 08	Union
	EQUIPAUTO	COMEXPOSIUM	07 au 10	Concorde
	SIPSA-SIMA	EXPOSIA	14 au 17	Ahaggar, Casbah
	Salon international des Electroménagers - SIEM	ONE CREATIVE	17 au 20	Union
	Salon du Tourisme en Plein air et d'Aventures - STEPA	TRIO TRAVEL / SAFEX	21 au 26	Saoura
	SOLARELEC	DISCOVRY	27 au 30	Union
	Salon international du Livre d'Alger - SILA	ENAG	24 au 30	Ahaggar, Casbah, Concorde
	Ramadan au Palais	SAFEX	29/03 au 28/04	PUA
Avril	Ramadan au Palais			
Mai	BATIMATEC Expo	SAFEX / BATIMATEC EXPO	15 au 19	PALAIS
	Salon du Mariage	GOLDEN EASY	14 au 21	Bahdja
	LIFT EXPO	EXPERT	27 au 29	Union
	DJAZAGRO	PROMOSALONS ALGERIE	30 Mai au 02 Juin	Ahaggar, Casbah, Concorde
	Salon du e-commerce	PRO BOX/SAFEX	30 Mai au 02 Juin	Bahdja
	Salon international de la Publicité - ICHHAR	REAL BOX/SAFEX	30 Mai au 02 Juin	Saoura

www.safex.dz
contact@safex.dz / dc@safex.dz

Tél. : +213 (0) 23 79 50 57 / 023 79 50 59 / 023 79 50 61 / 023 79 50 63 / 023 79 50 65
023 79 50 67 / 023 79 50 69 - Fax : +213 (0) 23 79 50 80 / 023 79 50 88

Crise ukrainienne

Diplomatie vs confrontation

Brasier. Alors que le ballet diplomatique continue, l'escalade entre Moscou et l'Occident au sujet de l'Ukraine n'est pas encore près de baisser de tension. Les efforts internationaux visant à désamorcer la crise ukrainienne ont, à l'heure où nous mettons sous presse, tous échoué.

Le Kremlin dénonce, de son côté, *« l'hystérie »* américaine et Joe Biden menace Vladimir Poutine de *« répercussions sévères et rapides »* en cas d'attaque. Washington et Bruxelles insistent sur le risque d'une invasion *« imminente »* de l'Ukraine par la Russie, qui a massé plus de 100.000 soldats près de la frontière et vient d'entamer des manœuvres militaires en mer Noire et en Biélorussie, encerclant, de fait, le pays. Une telle invasion aurait des conséquences *« rapides et sévères »* pour la Russie, a mis en garde récemment Joe Biden lors d'un entretien avec son homologue russe. Elle *« causerait des souffrances humaines considérables et fragiliserait la position de la Russie »*, selon la Maison-Blanche.

Entretien Poutine-Biden : les sujets qui ont été abordés

Les présidents Poutine et Biden ont eu le samedi 12 février un entretien téléphonique qui a duré plus d'une heure, a annoncé l'assistant du chef de l'État russe, Youri Ouchakov. *« La conversation a duré plus d'une heure… Elle s'est déroulée dans une atmosphère d'une hystérie sans précédent de la part des responsables américains au sujet d'une invasion supposée imminente de l'Ukraine par la Russie »*, a indiqué M.Ouchakov aux journalistes.

Joe Biden a, en outre, évoqué d'éventuelles sanctions contre Moscou, *« mais ce n'est pas cette question qui a été au centre de l'entretien assez prolongé avec le dirigeant russe. Les États-Unis avaient demandé à ce que soit organisé un entretien téléphonique entre les présidents en évoquant la possibilité d'une "invasion" russe »*, a-t-il ajouté. La discussion a été équilibrée et constructive, a estimé l'assistant du président. Elle s'est tenue peu après un entretien téléphonique entre Vladimir Poutine et Emmanuel Macron. De son côté, Vladimir Poutine a également mis en garde Joe Biden contre le danger de la militarisation de l'Ukraine et appelé l'Occident à

exercer davantage de pressions sur Kiev en vue d'assurer la mise en œuvre des Accords de Minsk. *« Il a souligné que les États occidentaux n'exerçaient aucune pression sur Kiev pour le pousser à remplir ses obligations »*, a indiqué M. Ouchakov. Joe Biden a, pour sa part, déclaré que les États-Unis et la Russie étaient des concurrents, mais devaient tout faire pour éviter le pire scénario autour de l'Ukraine. *« Il a alerté sur le danger de la militarisation de l'Ukraine qui reçoit des armes modernes. Les pays occidentaux le font délibérément, encourageant ainsi les forces ukrainiennes à mener des provocations à la fois contre le Donbass et la Crimée »,* a poursuivi M. Ouchakov.

Tantôt adversaires, tantôt amis

M. Poutine a rappelé l'histoire des relations entre la Russie d'une part et les États-Unis et l'Otan de l'autre, qui ont été tantôt adversaires, tantôt amis, avant que l'Alliance s'approche des frontières russes, provoquant la crise actuelle. *« Le président russe a, entre autres, relevé que pendant la guerre froide, l'Union soviétique et les États-Unis avaient été adversaires à 100%, alors que dans les années 1990, nous étions plutôt amis. Mais même à cette époque, la politique des États-Unis et de l'Otan vis-à-vis de la Russie était loin d'être constructive. Après tout, c'est à cette époque que l'élargissement de la zone d'activités de l'Otan a commencé, que de nouveaux membres y ont été admis et que l'Alliance s'est approchée des frontières russes »,* a détaillé M. Ouchakov.

L'Ukraine s'active aussi près de la Crimée

L'Ukraine a ainsi organisé le samedi 12 février des exercices près de la frontière russe, engageant plus d'un millier de policiers, garde-frontières et militaires de la Garde nationale. Des hélicoptères ont également été mobilisés. Kiev entend ainsi faire face à une menace de *« guerre hybride »,* censée déstabiliser le pays non seulement par la voie des armes mais également par diverses opérations de désinformation, ainsi que des coupures de chauffage ou d'électricité, comme l'affirmait récemment à la presse le bureau du Président Volodymyr Zelensky.

Côté américain, plusieurs navires ont également quitté les Etats-Unis pour se rendre en Europe en ce mois de février. Quatre destroyers ont en particulier rejoint la base espagnole de la Rota. Ils doivent venir renforcer la Sixième Flotte américaine qui patrouille déjà en Méditerranée. Début février, d'autres exercices russes avaient eu lieu, cette fois-ci dans le nord-est de l'Atlantique. Des avions russes de lutte anti-sous-marine avaient été suivis de près par des appareils britanniques et norvégiens au cours de leurs manœuvres.

L'ambassade algérienne à Kiev appelle tous ses ressortissants à lui fournir leurs coordonnées personnelles

Face au risque d'une éventuelle guerre en Ukraine, l'ambassade d'Algérie à Kiev a, quant à elle, publié le 12 février un communiqué appelant tous les ressortissants algériens établis en Ukraine à se rapprocher de ses services *« en raison de la situation en cours »* et afin *« d'éviter toute urgence »*. Ces derniers sont aussi invités à fournir aux services de l'ambassade leurs coordonnées personnelles, adresses, numéros de téléphone de façon à pouvoir être contactés rapidement en cas d'urgence. Pour ce faire, un numéro de téléphone (0800-53068) a été mis à la disposition de tous les résidents algériens en Ukraine en cas d'urgence■

A. A.

Walid Ghanemi

Jeune entrepreneur, dynamique et innovant

Walid Ghanemi est l'incarnation de cette jeunesse entrepreneuriale algérienne dynamique et innovante. Avec Legal Doctrine, lauréate du Best Africain legaltech, il utilise la technologie pour rendre l'information juridique plus accessible. Une réussite, puisqu'en moins de deux ans, la jeune société a doublé ses effectifs.

Né en 1990, il a grandi à Alger, dans le Centre plus exactement. Il a fait ses premières classes à l'école Taha-Hussein, puis au lycée Arroudj Kheireddine-Barberoussede (ex-De La Croix). Il a mené un double cursus en droit et en finance à l'Université d'Alger. Il a ensuite fait un master en CCA (comptabilité, contrôle et audit) à l'ESAA (École supérieure algérienne des affaires). Pendant tout son parcours universitaire, il a eu à travailler dans le droit, la fiscalité, l'audit financier à mi-temps ou pendant l'été dans des cabinets (CMS bureau Francis Lefebvre, Alstom, KPMG, EY), ce qui lui a permis d'observer et d'être confronté à la difficulté d'accès à l'information juridique. C'est pendant ses cinq années en tant qu'auditeur financier au sein de PWC qu'il a été marqué par la complexité de la recherche d'information juridique. C'est partant de ce constat et de cette expérience qu'il a décidé de se lancer dans cette aventure afin d'en apporter des solutions.

Legal Doctrine est un moteur de recherche juridique intelligent. Plus précisément, legal-doctrine.com utilise la technologie pour rendre l'information juridique (projet de loi, décrets, arrêtés, ordonnances, circulaires, notes, décisions, commentaires, etc.) plus accessible, mieux organisée et plus pertinente pour les professionnels du droit avec une veille automatisée. C'est une révolution dans le droit, puisque c'est l'information pertinente qui vient à vous.

Ses clients sont des cabinets d'avocats, des entreprises dans tous les secteurs, des cabinets d'audit, banques ou assurances, dont 97% d'entre eux ont déjà renouvelé leurs abonnements. Avec Legal Slate, Walid entend dominer le marché de la legal Tech en Algérie mais aussi et surtout celui du continent.

Legal Doctrine a été récompensée pour ses innovations en recevant à deux reprises le titre de Best African Legaltech Startup en 2018 à Zurich et en 2019 à Tunis■

F. A.

ORAGNISATEUR

advision
El Djazaïr

5eme édition

الصالون الدولي للكهرباء والطاقات المتجددة

SGGR

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

SPONSORS & PARTENAIRES

سونلغاز sonelgaz · DIGITAL FUTUR CITY · CEREFE · ARRUE Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie · CIPC CONFÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU PATRONAT CITOYEN · CRTSE · CDER · CLUSTER SOLAR ENERGY · Tipasa Smart City · TUNISIA EXPORT CEPEX

Du 23 au 26 Février 2022 SAFEX-Pins Maritimes-Alger

PARTENAIRE SANTE

ALRAYANE

PARTENARES MEDIAS

AD DISPLAY · Algérie 360° · Magazine Qui Fait Quoi Le Lien des Professionnels · International L'ACTUEL · Business Guide Algeria

Art & Science of Amazing Protection